Le bénévolat, force vive de l'Afeas !

59e congrès provincial

Les **6** et **7 septembre** 2025

CULTIVER
L'ENGAGEMENT
RÉCOLTER
L'IMPACT









Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

*La force de **l'égalité***

Crédits

Mot de la présidente

Lise Courteau

Rapport d'activités

Rouba Hamadi, Isabelle Cloutier, Emma Saffar,
Mario Abou Zeid

Comités provinciaux

Isabelle Cloutier
Lise Courteau

Communications, relations publiques et dossiers politiques

Rouba Hamadi
Mario Abou Zeid

Propositions soumises à l'étude

Lise Courteau, Nicole Comtois, Francine Duchaine,
Danielle Michaud, Marie-Thérèse Poulin

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source complète.

Femmes et Égalité des genres Canada

Québec

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE
La force de l'égalité

5999, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6
Téléphone : (514) 251-1636 | Télécopieur : (514) 251-9023
Courriel : info@afeas.qc.ca | Internet : www.afeas.qc.ca

Table des matières

Programme du congrès 3

Rapport d'activités 6

Mot de la présidente 7

Conseil d'administration 2024-2025 9

La permanence 10

Mission de l'Afeas 11

L'Afeas 2024-2025 en chiffres 12

Introduction 14

1. Gouvernance et vie associative

- Conseil d'administration, conseil exécutif et assemblée générale annuelle 14
- Comité Formation 20
- Comité Concours provinciaux 21
- Comité Communications 22
- Comité Guide d'animation 23
- Comité Inclusion 24
- Comité de la revue "Femmes d'ici" 25
- Comité des résolutions 26
- Inter-comités provincial 27

2. Activités éducatives de sensibilisation et de renforcement des capacités 28

3. Projets majeurs de mobilisation 40

4. Communications 45

5. Relations publiques et dossiers politiques 55

6. Régie interne 68

59e Assemblée générale provinciale 73

- Règles de procédure 74
- Avis de motion 77
- Propositions à adopter 83

Programme

Samedi 6 septembre 2025

HEURE	ACTIVITÉ
08h30	**Accueil en ligne sur Zoom des membres inscrit·e·s sur Eventbrite**
09h00	**Consignes techniques**
09h05	**Mot de bienvenue**
09h10	**Ouverture de l'AGA** Nomination de la présidente et de la secrétaire d'assemblée Adoption de l'ordre du jour Adoption du procès-verbal de la 58^{e}assemblée générale annuelle Lecture et adoption du rapport de la présidente Période de questions Adoption du rapport annuel Ratification des actes des administratices
09h55	**Présentation de la Coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada**
10h05	**Présentation des états financiers vérifiés par MTACPA** Questions sur le rapport financier Adoption du rapport financier Nomination de la firme auditrice pour 2026
10h40	**Pause de 15 minutes**
10h55	**Désignation des présidentes de délibération** Adoption des règles de procédures Ratification des avis de motion
11h30	**Étude des propositions**
12h20	**Ajournement de l'AGA et dîner**
13h20	**Conférence sur l'action bénévole avec Schamma Rosidor**
14h20	**Étude des propositions**
14h50	**Pause de 15 minutes**
15h05	**Suite de l'étude des propositions**
16h20	**Présentation de la stratégie politique par Mario Abou Zeid**
16h30	**Ajournement**

Dimanche 7 septembre 2025

HEURE	ACTIVITÉ
08h30	**Accueil sur la plateforme Zoom**
09h00	**Étude des propositions**
10h00	**Pause de 10 minutes**
10h10	**Informations du provincial**
10h55	**Remise des prix** Remise du prix Azilda-Marchand Remise du prix Activités femmes d'ici, local et régional Remise du prix Initiatives de recrutement Liste des certificats recrutement Tirage du prix Fidélité Nomination des gagnantes du concours d'écriture
11h30	**Pause de 10 minutes - élection des officières**
11h40	**Projet rassembleur: La mosaïque Afeas**
11h45	**Hommage aux membres décédé·e·s durant l'année et mention des naissances**
11h50	**Dévoilement des officières et du conseil d'administration provincial 2025-2026**
12h00	**Remerciements aux administratrices sortantes**
12h05	**Mot de la fin**

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2024 - 2025

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

La force de l'égalité

Mot de la présidente

Le bénévolat, une force vive de l'Afeas !

Ce thème n'est pas qu'un simple énoncé ; il est le reflet de notre réalité, le battement de cœur de notre association.

Chaque jour, aux quatre coins du Québec, vous êtes des milliers de femmes à vous investir sans compter. Que ce soit pour organiser des événements, défendre des causes qui nous tiennent à cœur, ou simplement offrir une oreille attentive et un soutien précieux, votre dévouement est le moteur qui propulse l'Afeas. Vous êtes cette force vive, cette énergie inépuisable qui nous permet d'innover, de grandir et d'avoir un impact réel et positif dans nos communautés.

Un nouveau regard sur une année riche

Le congrès provincial est toujours un rendez-vous essentiel dans le calendrier de notre association. Cette année encore, et malgré la distance, il représente une occasion précieuse de jeter un regard rétrospectif sur l'année écoulée, d'évaluer nos accomplissements et de nous projeter vers l'avenir.

Ce moment privilégié nous permet de dresser le bilan de nos actions, de partager les rapports de nos différents comités, de célébrer nos succès collectifs et d'aborder avec franchise les défis que nous avons relevés ensemble. C'est l'opportunité de mettre en lumière le travail remarquable accompli par chacun·e de vous et par l'équipe du siège social.

Une transparence réaffirmée à l'ère numérique

Le congrès est également un pilier de notre engagement envers la transparence. C'est le forum où chaque membre peut accéder aux informations cruciales concernant la gestion financière de l'Afeas, l'avancement de nos projets et les décisions prises par le conseil d'administration. Votre droit de poser des questions, de comprendre nos choix et de vous assurer que les ressources de l'Association sont utilisées de manière judicieuse est fondamental. Cette année, le format virtuel ne diminue en rien cet engagement, au contraire, il peut renforcer notre accessibilité.

Un document de travail, votre référence essentielle

Dans ce contexte virtuel, le document de travail du congrès prend une importance accrue. Il est votre source principale d'information, regorgeant de détails sur nos prises de position, nos orientations stratégiques, et bien plus encore. Il est crucial que ces informations circulent au-delà des participant·e·s directes du congrès. Je vous invite chaleureusement à vous en emparer, à le diffuser et à vous assurer que l'ensemble des membres soient informé·e·s des activités de l'Afeas. C'est en partageant cette connaissance que nous renforçons le sentiment d'appartenance et l'investissement de chacune dans notre réussite collective.

Ensemble, pour un impact durable

Je tiens à réitérer l'importance vitale de votre engagement et de votre solidarité au sein de notre mouvement. Chaque avancée de l'Afeas est le fruit de votre dévouement, de votre passion et de votre collaboration. C'est grâce à cette synergie entre les membres et l'équipe dévouée du siège social que nous avons pu accomplir tant de choses cette année encore.

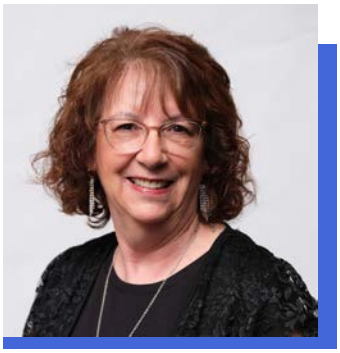
C'est en unissant nos forces, en nous soutenant mutuellement et en restant en action que nous continuerons à bâtir un avenir meilleur pour toutes les femmes et les filles, dans chacune de nos communautés. Ne relâchez pas vos efforts ! C'est ensemble que nous ferons une différence significative.
Continuons d'être ces femmes qui inspirent et transforment le monde !

Lise Courteau
Présidente provinciale



Le conseil d'administration provincial

Officières



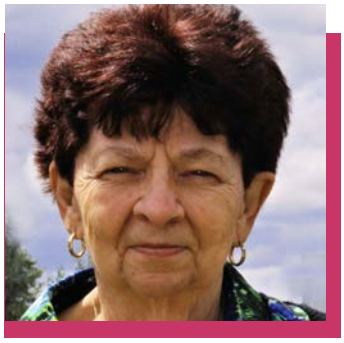
Lise Courteau
Présidente
Mauricie



Lise Morin-Vachon
1ère Vice-présidente
Québec-Chaudière-Appalaches



Marie-Thérèse Poulin
2ème Vice-présidente
Estrie



Rachel Leduc
Secrétaire
Montréal-Laurentides-Outaouais



Maryse Bruneau
Trésorière
Lanaudière

Administratrices



Louise B. Comeau
Richelieu-Yamaska



Lucie Simard
Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau

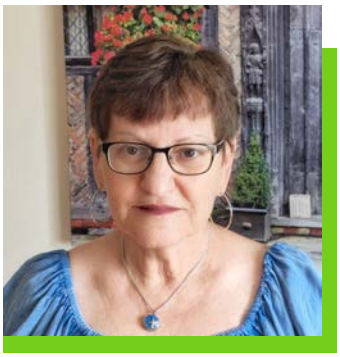


Ghyslaine Jutras
Centre-du-Québec

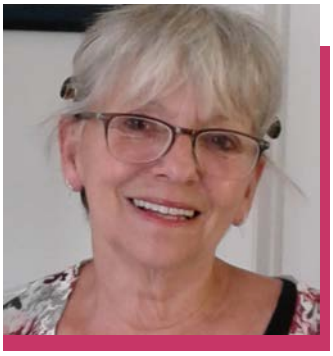
La permanence



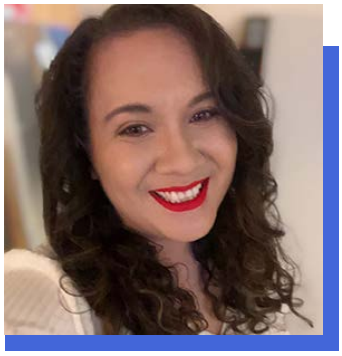
Marianne Pertuiset-Ferland
Directrice générale



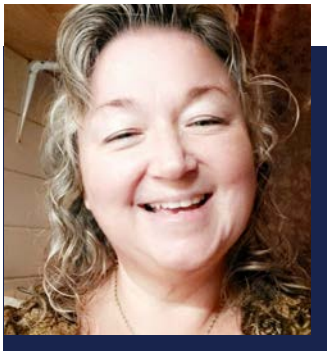
Lise Gratton
Coordonnatrice administrative



Huguette Dalpé
Secrétaire et coordonnatrice à la revue *Femmes d'ici*



Sylvanie Nguyen
Responsable de la vie associative (en congé maternité)



Isabelle Cloutier
Responsable de la vie associative et des communications par intérim



Emma Saffar
Coordonnatrice de projet Coalition nationale pour l'équité du travail invisible



Mario Abou Zeid
Directeur des politiques et des relations gouvernementales

Mission

La mission principale de l'Afeas est de mobiliser les citoyennes et les citoyens dans la promotion de l’égalité effective entre toutes les personnes, par le biais de formations et d’actions sociales.

Vision

L'Afeas est un mouvement dynamique et influent au développement d’une société égalitaire et solidaire.

Valeurs

- Égalité
- Équité
- Proactivité
- Solidarité
- Transparence

Orientations

- Cultiver la défense collective des droits à l’égalité pour toutes les personnes grâce à des formations et des ateliers d’éducation populaire.
- Travailler en collaboration avec les partenaires concernés.
- Renforcer la structure de l’Afeas ainsi que ses capacités internes afin de mener à bien sa mission à travers la mobilisation de ses membres et de leurs communautés.
- Diversifier et augmenter le membrariat.
- Être proactive sur la place publique.

L'AFEAS 2024-2025 EN BREF

Le présent rapport fait état des activités de l'Afeas provinciale menées au cours de l'année 2024-2025, déclinées en six volets :

5207 Membres réparties en **8** régions dans **145** instances locales

5 Séances du conseil d'administration | **3** séances du conseil exécutif | **17** rencontres de sous-comités du CA

27 Heures de rencontre du CA (**8** administratrices, donc **216** heures), **6** heures pour le comité exécutif (**5** administratrices, donc **30** heures) soit **222** heures de bénévolat équivalent à **5 500** $ de travail invisible (équivalent d'une employée à temps plein pendant **6** semaines)

7 Comités de travail provinciaux | **23** réunions | **27** bénévoles

475 Heures de bénévolat approximativement (seulement pour les comités provinciaux) équivalent à **11 875** $ de travail invisible (équivalent d'une employée à temps plein pendant **3** mois)

17 Ateliers provinciaux | **461** participations | **319** visionnements en rediffusion

43 Ateliers régionaux | **709** participations

1 947 Visionnements en tout sur notre chaîne YouTube, toutes vidéos confondues, et **30** nouvelles personnes qui se sont abonnées

6 Heures de rencontre avec les présidentes régionales

6 Heures de rencontre avec les présidentes locales

2 Nouvelles ressources au sein de la permanence

1 Subvention triennale pour la création d'une coalition pancanadienne sur l'équité du travail invisible, soutenue par le ministère Femmes et Égalité des genres Canada

1 Coalition pancanadienne sur l'équité du travail invisible réunissant des membres de 3 provinces ou territoires différents

17 Partenariats et concertations

27 Représentations publiques et politiques | **6** appuis et prises de position | **3** lettres officielles transmises aux élu·e·s | **3** mémoires | **4** communiqués de presse | **2** lettres ouvertes | **1** plateforme électorale

Présence de l'Afeas aux Nations Unies à Genève

Poursuite du programme des agentes de liaison régionales

Introduction

1. Gouvernance et vie associative

Gouvernance provinciale 2024-2025 : une année de dialogue et de relève

En 2024-2025, le conseil d'administration de l'Afeas, formé de huit administratrices représentant les régions Afeas, s'est réuni à quatre reprises pour piloter les grandes orientations du mouvement. Parmi elles, cinq officières composent le conseil exécutif provincial, moteur stratégique de l'organisation.

Une autre rencontre s'est tenue avec Espace OBNL pour le rapport du diagnostic de l'évaluation des administratrices provinciales.

Le conseil d'administration a poursuivi l'initiative d'inviter des observatrices durant ses séances : trois observatrices ont participé cette année à deux séances du conseil. Une belle initiative pour favoriser la relève et offrir un aperçu concret de la gouvernance provinciale aux leaders de demain.

Le CA provincial a aussi tenu deux rencontres d'échange avec les présidentes régionales et deux rencontres avec les présidentes locales, dans un esprit de consultation et d'écoute active. L'objectif ? Faire circuler les informations, partager les préoccupations du terrain et construire ensemble les actions à venir.

VOLET	RÉALISATION
Gouvernance	• Mise à jour des documents de gouvernance (Cahier de l'administratrice) • Révision des mandats des comités provinciaux • Évaluation de la performance de la coordonnatrice générale par intérim
Leadership et compétences	• Évaluation des compétences des administratrices et des présidentes régionales
Relève et engagement régional	• Réflexion sur des mesures pour favoriser la relève • Invitation d'observatrices régionales aux rencontres du CA provincial
Refonte des réglements généraux	• Moderniser et clarifier les règles internes de fonctionnement
Planification stratégique	• Élaborer une nouvelle vision alignée avec les enjeux actuels
Stratégie de membrariat	• Développer une approche structurée pour recruter, intégrer et fidéliser les membres

VOLET	RÉALISATION
Financement	• Identifier et développer de nouvelles sources de financement pour soutenir les projets
Congrès 2026 – 60 ans de l'Afeas	• Organiser un événement majeur pour célébrer six décennies d'engagement des femmes
Dialogue avec les instances	• Deux rencontres avec les présidentes régionales et locales pour consultation et écoute des préoccupations
Gestion financière	• Suivi rigoureux des finances • Réflexion sur les opportunités de financement
Suivi stratégique	• Suivi des réalisations du plan d'action 2023-2026 • Étude des rapports des comités provinciaux et des projets
Préparation de l'AGA 2025	• Planification logistique et stratégique • Rédaction de propositions et d'avis de motion à soumettre à l'AGA

Congrès 2024 et assemblée générale annuelle

L'Afeas a tenu son assemblée générale annuelle 2024 dans le cadre enchanteur de l'Hôtel Énergie Shawinigan, réunissant plus de 150 participantes venues de toutes les régions Afeas au Québec, les 23, 24 et 25 août 2024. Cet événement marquant a été l'occasion de souligner les accomplissements de l'année écoulée, de débattre des enjeux actuels et d'orienter les actions futures du mouvement.

Moments forts :

Mot d'ouverture et reconnaissance

- Mot de bienvenue du maire de Shawinigan monsieur Michel Angers.
- Hommage rendu aux membres engagées, aux nouvelles recrues et aux pionnières de l'Afeas.
- Mise en lumière de projets porteurs comme « L'Opération Tendre la main », l'initiative sur le travail invisible et du projet rassembleur.
- Intervention de madame Sonia Lebel, députée de Champlain, ministre responsable de l'administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor.

Bilan 2023-2024

- Présentation du rapport annuel et des états financiers.
- Mise en valeur des actions de plaidoyer, des partenariats et de la présence médiatique de l'Afeas.
- Augmentation de la visibilité du mouvement auprès des jeunes femmes et de la diversité.

Résolutions et orientations

- Adoption de résolutions importantes sur les enjeux d'égalité, de soins aux personnes proches aidantes, et de défense des droits économiques des femmes.
- Discussions dynamiques sur l'avenir du mouvement et les stratégies d'innovation sociale.

Élections

- Renouvellement de certains postes au sein du conseil d'administration.

Ateliers et panels

- Conférence sur l'équité, la diversité et l'inclusion de Carole Da Sylva
- Présentation du documentaire « Les Héritières » (51 minutes)
- Dialogue sur l'adhésion des hommes à l'Afeas - « Comment être un bon allié », avec Jean-François Desmarais, membre soutien de l'Afeas locale Lachute, Lise Courteau, présidente du conseil d'administration, et Rouba Hamadi, coordonnatrice générale par intérim.

Ambiance conviviale

- Soirée hommage pour les 50 ans de travail de Lise Gratton au siège social de l'Afeas.
- Animation musicale locale et moments de partage marquants entre générations de femmes engagées.

Cette assemblée générale annuelle fut non seulement un moment démocratique fort, mais aussi une célébration du pouvoir collectif des femmes qui bâtissent un Québec plus juste et équitable.

Merci à toutes les personnes qui ont participé, contribué et fait de ce rassemblement une réussite.

Planification stratégique 2023-2026

Orientation 1 **: Cultiver la défense collective des droits à l'égalité**

- Recruter une responsable de la formation dans chaque région
- Recruter davantage d'animatrices dans les grandes régions
- Renforcer les capacités des animatrices à travers des séances d'appropriation
- Encourager les responsables régionales à planifier des ateliers avec les instances locales
- Utiliser la revue pour faire rayonner les ateliers
- Réviser la politique de gestion du budget formation

Orientation 2 **: Travailler en collaboration avec les partenaires**

- Participer activement aux réunions et initiatives du G13
- Se joindre à d'autres tables de concertation féministes

Orientation 3 **: Renforcer la structure et les capacités internes**

- Mettre sur pied un programme d'agentes de liaison régionales
- Mettre en place un réseau de marraines
- Créer un outil d'évaluation adapté aux besoins des instances
- Améliorer et déployer le portail de gestion des membres
- Préparer un plan de relève pour la coordonnatrice administrative

Orientation 4 **: Diversifier et augmenter le membrariat**

- Réaliser un diagnostic des pratiques de recrutement, rétention et gestion du bénévolat.
- Élaborer une stratégie et des outils pour soutenir les instances locales et régionales.

Orientation 5 **: Être proactives sur la place publique**

- Valoriser les bons coups des instances à travers différents canaux.
- Faire adopter une proposition pour revendiquer un ministère des Femmes et de l'Égalité des genres.
- Consolider les capacités internes pour les dossiers politiques et communications.
- Développer un processus de réaction rapide à l'actualité.

Synthèse des comités provinciaux de l'Afeas (2024-2025)

COMITÉ FORMATION	
Responsable	Isabelle Cloutier
Membres	Carole Séguin (Estrie) - Annick Delabays (Centre-du-Québec) - Elen Côté (Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau) - Josiane Grégoire-Lenain (Montréal–Laurentides–Outaouais) - Georgette B. Boivin (Richelieu–Yamaska) - Francine Duchaîne (Mauricie) - Maryse Bruneau (Lanaudière) - Vacant (Québec–Chaudière-Appalaches)
Rencontres	4 rencontres tenues en 2024-2025 (dont 1 rencontre inter-comités) Temps consacré au comité par les bénévoles : 25 h
Réalisations détaillées	• Révision amorcée du contenu de 2 ateliers d'éducation populaire • Création d'un nouvel atelier sur l'intelligence artificielle
Perspectives 2025-2026	• Renforcement des compétences et de la confiance des animatrices et responsables régionales • Création d'un nouvel atelier d'éducation populaire • Mobilisation accrue des Afeas locales pour la planification d'ateliers

COMITÉ CONCOURS PROVINCIAUX

Responsable	Isabelle Cloutier
Membres	Lise Courteau (Mauricie) - Hélène Tremblay (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau) - Suzanne Lefrançois (Richelieu-Yamaska) - Francine Duchaine (Mauricie)
Rencontres	1 rencontre en 2024-2025 (+ 1 inter-comités) Temps consacré au comité par les bénévoles : 8 h
Réalisations détaillées	• Mobilisation des instances locales et régionales pour participer aux trois concours provinciaux via diverses publications (revue Femmes d'ici, réseaux sociaux, infolettre, matériel de présentation des JARA) • Évaluation des candidatures aux concours provinciaux 2024 • Création de certificats pour les Afeas récipiendaires de la mention « Coups de cœur » des concours
Perspectives 2025-2026	• Continuer la mobilisation des instances locales et régionales pour participer aux concours provinciaux

COMMUNICATIONS

Responsable	Isabelle Cloutier
Membres	Marjolaine Larocque (Estrie) - Suzanne Lefrançois (Richelieu-Yamaska) - Hélène Tremblay (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau) - Diane Matte (Québec–Chaudière-Appalaches), Mariette Gilbert (Montréal-Laurentides-Outaouais) - Lise Roy (Richelieu-Yamaska)
Rencontres	6 rencontres en 2024-2025 (dont des rencontres conjointes avec le comité Inclusion + 1 inter-comités) Temps consacré aux travaux du comité par les bénévoles: 58 h
Réalisations détaillées	• Présentation et diffusion de la Trousse de communication aux Afeas locales et régionales • Mise en œuvre du plan d'action en matière de communication • Changement de l'infolettre : nouveau graphisme et modèle *"responsive"* (qui s'adapte à tous les appareils utilisés) • Collaboration avec une firme externe pour modernisation et intensification de l'image Afeas sur les réseaux sociaux • Mise en place d'un groupe Facebook fermé destiné aux gestionnaires d'instances Afeas, membres de comités, agente de liaison.
Perspectives 2025-2026	• Poursuite des actions du plan d'action, avec actions conjointes avec le comité Inclusion pour augmentation et diversification du membrariat • Veiller à la diffusion des nouvelles créations visuelles et logos, et retrait des anciennes conceptions graphiques • Évaluation des besoins pour création d'outils complémentaires

COMITÉ GUIDE D'ANIMATION

Responsable	Isabelle Cloutier
Membres	Lise Courteau (Mauricie) - Francine Duchaine (Mauricie)- Francine Chabot (Centre-du-Québec) - Suzanne Lefrançois (Richelieu-Yamaska) - Hélène Lefebvre (Centre-du-Québec) - Cindy Badier (consultante externe)
Rencontres	3 rencontres en 2024-2025 (dont 1 inter-comités) Temps consacré aux travaux du comité par les bénévoles : 20 h
Réalisations détaillées	• Rétroactions sur le Guide d'animation 2024-2026 • Proposition de thématiques et du sujet d'étude du guide d'animation Afeas 2026-2028 • Échanges sur le projet rassembleur 2024-2026
Perspectives 2025-2026	• Poursuivre la stimulation pour l'utilisation du Guide auprès des instances • Amorce du déploiement de la « mosaïque Afeas » dans tout le réseau - au congrès • Planification et voir à la rédaction du Guide d'animation 2026-2028

COMITÉ INCLUSION

Responsable	Isabelle Cloutier
Membres	Francine Duchaîne (Mauricie) - Hélène Tremblay (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau) - Jean-François Desmarais (Montréal-Laurentides-Outaouais) - Ghislaine Jutras (Centre-du-Québec) - Lise Roy (Richelieu-Yamaska) - Rébecca Dionne-Taché (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau)
Rencontres	5 rencontres en 2024-2025 (dont des rencontres conjointes avec le comité Inclusion + 1 inter-comités) Temps consacré aux travaux du comité par les bénévoles : 52 h
Réalisations détaillées	• Tempête d'idée pour augmenter le recrutement • Recherches pour faire une base de données pour les contacts à établir avec les établissements d'enseignement post-secondaires (Montréal, Laurentides, Rive-Sud de Montréal, Laval) • Prise de contact par courriel avec les établissements • Création d'un nouveau visuel pour le recrutement de membres issu·e·s des plus jeunes générations et diffusion auprès des Afeas régionales • Kiosque d'informations au Cégep André-Laurendeau à Montréal dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes • Prise de contact avec l'Afeas Saint-Honoré (Saguenay) pour voir leur modèle d'activités , qui incluent beaucoup de jeunes membres • Recrutement d'une nouvelle membre de comité issue des générations plus jeunes de l'Afeas au Saguenay.
Perspectives 2025-2026	• Poursuivre les démarches avec les établissements d'enseignement post-secondaires dès septembre 2025, ainsi que les facultés universitaires identifiées • Établir les contacts avec les organismes liés aux communautés culturelles des zones limitrophes au siège social pour faire d'éventuelles activités en collaboration • Poursuivre les démarches de soutien avec les Afeas régionales qui ont manifesté un intérêt à tenir un kiosque dans des établissements postsecondaires de leur région • Organisation d'un nouveau dialogue avec plusieurs membres soutien.

COMITÉ REVUE « FEMMES D'ICI »

Responsable	Lise Courteau (Mauricie)
Membres	Huguette Dalpé (secrétaire-coordonnatrice) - Joëlle Cardonne (Centre-du-Québec) - Doris Milot (Centre-du-Québec)
Rencontres	5 rencontres virtuelles en 2024-2025 Temps consacré aux travaux du comité : 200h
Réalisations détaillées	• Planification stratégique des quatre numéros à venir (rencontre en juillet 2024) • Analyse et validation des articles pour les prochains numéros- Choix des titres des manchettes et photos de couverture • Participation à une réunion Inter-comités pour préparer la JARA • Adaptation du format dû aux contraintes budgétaires : édition été 2025 en version numérique sur le site de l'Afeas seulement
Perspectives 2025-2026	• Maintenir la qualité et la pertinence de la revue

COMITÉ RÉSOLUTIONS

Responsable	Lise Courteau (Mauricie)
Membres	Nicole Comtois (Richelieu-Yamaska) - Francine Duchaine (Mauricie) - Danielle Michaud (Estrie) - Marie-Thérèse Poulin (Estrie)
Rencontres	1 rencontre le 5 juin 2025 Temps consacré aux travaux du comité par les bénévoles : 67 h
Réalisations détaillées	• Révision des règles de procédure pour étude des propositions au congrès 2025 • Proposition d'une nouvelle procédure : disposer des amendements avant discussion de la proposition principale • Révision des critères de recevabilité pour 2026 (aucun changement proposé) • Production du Recueil des revendications (septembre 2024), diffusé aux instances et disponible en ligne • Réception et analyse des propositions pour le congrès 2025 : 3 avis de motion du CA provincial, 23 propositions régionales • Rédaction d'états de fait détaillés pour les propositions étudiées
Perspectives 2025-2026	• Organisation d'une session de rappel des procédures au printemps prochain, destinée aux secrétaires, présidentes et personnes concernées • Objectif : renforcer la qualité de la présentation des propositions adoptées dans les régions

INTER-COMITÉS PROVINCIAL

Responsable	Isabelle Cloutier
Membres	Francine Chabot (Centre-du-Québec) - Hélène Tremblay (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau) - Diane Matte (Québec–Chaudière-Appalaches) - Suzanne Lefrançois (Richelieu-Yamaska) - Lise Courteau (Mauricie) - Josiane Grégoire-Lenain (Montréal-Laurentides-Outaouais) - Carole Séguin (Estrie) - Annick Delabays (Centre-du-Québec)
Rencontres	1 rencontre le 8 avril 2025 Temps consacré au comité par les bénévoles :
Réalisations détaillées	• Création et maintien d'une synergie entre comités provinciaux selon les priorités du plan stratégique 2023-2026 • Préparation et adaptation du contenu de la Journée d'accueil régionale annuelle (JARA) • Prise en compte des rétroactions des membres sur la JARA (séparation contenu vie associative/administration) • Maintien de l'appropriation de la JARA en deux temps • Échanges sur la révision et création d'ateliers
Perspectives 2025-2026	• Reprise des travaux à l'automne 2025 pour préparer le contenu de la JARA 2026 en accord avec le plan stratégique 2023-2026

L'Afeas tient à exprimer sa sincère gratitude à toutes les personnes qui sont membres des comités provinciaux, pour leur travail et leur dévouement exceptionnel. L'enthousiasme, l'investissement et le regard neuf de chacun·e ont apporté une dimension inestimable aux différentes facettes du travail réalisé.

Grâce à chacun·e, il a été possible d'accomplir un travail de qualité. L'Association est reconnaissante face à votre contribution exceptionnelle, ainsi que pour la synergie unique apportées aux différents comités.

2. Activités éducatives de sensibilisation et de renforcement des capacités

L'Afeas s'est encore consacrée, tout au long de l'année, à l'offre de formations et d'ateliers. Ces activités peuvent être réparties en deux grands volets :

1. **Les activités provinciales**
    a. Les activités de sensibilisation ouvertes au grand public ;
    b. Les ateliers et formations de renforcement des capacités, réservés aux membres Afeas (que nous avons ouverts au public pour essayer d'attirer de nouvelles personnes membres cette année).
2. **Les activités régionales**
    a. Les ateliers d'éducation populaire.

Organisation des ateliers d'éducation populaire

Les ateliers d'éducation populaire, animés au niveau local par les intervenantes régionales, sont conçus par le palier provincial en étroite collaboration avec le comité Formation. Afin de garantir une transmission efficace et cohérente, des séances d'appropriation sont offertes par le provincial aux animatrices. Ces formations leur permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour dispenser les ateliers avec confiance et rigueur.

Accessibilité des activités provinciales

Par ailleurs, certaines activités organisées à l'échelle provinciale ont été enregistrées et sont désormais accessibles en rediffusion via la section réservée aux membres du site internet de l'Afeas, offrant ainsi une flexibilité supplémentaire pour les personnes souhaitant les visionner à leur convenance.

Tableau : Données globales pour l'ensemble des activités éducatives pour 2024-2025

Nombre d'activités		Participations	Visionnements en rediffusion
Provinciales	**17**	**461**	**324**
Régionales	**39**	**639**	s/o
TOTAL	**56**	**1100**	**324**

Activités provinciales

Activités de sensibilisation ouvertes au public
Cette année, en plus de mobiliser et sensibiliser les membres de l'Afeas, nous avons, une fois de plus, coordonné plusieurs activités majeures ouvertes au public, pour toutes personnes intéressées à rejoindre notre mouvement ou à marquer avec nous les dates phares de l'Afeas**.**

Journée internationale des droits des femmes (JIDF) — Conférence publique avec Schamma Rosidor
Pour souligner la Journée internationale des droits des femmes, nous avons offert, le 12 mars 2025, une conférence publique en ligne avec la femme d'affaires et mère de quatre enfants, Schamma Rosidor, sur le thème de la conciliation famille-travail. Enregistrement disponible dans les listes de lecture de la zone réservée aux membres de l'Afeas.

Journée du travail invisible (JTI) — Conférence « Charge mentale et travail invisible : regards croisés Québec-France »
Dans le cadre des événements de sensibilisation de la Journée du travail invisible, cette conférence a permis de mettre en lumière les différentes réalités liées au poids de la charge mentale et du travail invisible. Organisée en partenariat avec le Collectif français *«T'as pensé à ? »*, la discussion a mis en lumière les différences et les points communs entre les deux pays.

L'enregistrement de la conférence est accessible gratuitement sur la chaîne YouTube de l'Afeas

Opération Tendre la main (OTM) 2024

Pour l'Opération Tendre la main, en 2024-2025, l'Afeas a fait un partenariat avec l'artiste québécois R&B Dee Joyce. Dee Joyce est un survivant de violence intrafamiliale (violence conjugale envers sa mère).

Dans le cadre de son vécu personnel et souhaitant sensibiliser le grand public, il a spécialement créé un album autour du thème de son chemin personnel de guérison.

Le 25 novembre, il y a eu deux événements :

- Dans l'après-midi, avec l'Afeas régionale Québec-Chaudière-Appalaches, nous avons présenté sur la plateforme Zoom la conférence d'Anne-Sophie Bedziri du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) intitulée « *Discours et violence basés sur le genre : la manosphère* »



- En soirée, des membres du personnel et la présidente Lise Courteau, étaient présentes lors d'une soirée de lancement émouvante de l'artiste Dee Joyce pour son album « Garçon » à Montréal, en compagnie de plus de 150 personnes.



Rouba Hamadi, Dee Joyce, Lise Courteau, et Brigitte Garceau lors de la soirée de lancement de l'artiste

Le 27 novembre en soirée sur Zoom, l'Afeas recevait Dee Joyce, ainsi que des intervenant·e·s (Sabri Adel Saadi, chercheur et spécialiste en mobilisation des connaissances, ainsi que Dominique Vincelli de la Maison d'accueil La Traverse de Joliette pour une conférence et un échange sur le thème des violences conjugales et intrafamiliales. Nous rappelons que cette conférence est disponible en rediffusion dans la zone du site internet réservée aux membres.



Dee Joyce a également mis de l'avant une levée de fonds via La Ruche, dont l'Afeas recevait une partie. L'Afeas a décidé de reverser la somme intégralement (243 $) en guise de don à la Maison d'accueil La Traverse.

Cette année, l'Afeas a également initié un nouveau visuel pour l'OTM :



Autre activité spéciale

Kiosque au Cégep André-Laurendeau

Le comité Inclusion a mis sur pied une nouvelle initiative cette année, celle de tenir des kiosques d'information et de sensibilisation afin de rejoindre les nouvelles générations. Des contacts ont été établis avec les universités de la région de Montréal.

Des cégeps ont également été approchés. Le Cégep André-Laurendeau à LaSalle a contacté l'Afeas pour tenir un kiosque dans les journées qui ont suivi la Journée internationale des droits des femmes. Des Afeas régionales vont emboîter le pas avec cette initiative.

Visuel d'approche pour les jeunes générations



Travail invisible

Journée de conférence *« Faire de l'invisible une réalité : Réimaginer le travail au Canada »*

Le 20 mars 2025 s'est tenu le tout premier événement organisé conjointement par l'Afeas et la Coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada. Cette journée de conférence a permis de réunir des organisations de la société civile, des représentantes du secteur privé ainsi que des élues et élus de divers paliers gouvernementaux autour d'un objectif commun : sensibiliser à l'importance et à l'impact du travail invisible à travers le Canada.

À travers des panels, des témoignages et des discussions interactives, les participant·e·s ont pu explorer les multiples facettes du travail invisible, qu'il s'agisse du soin non rémunéré, de la charge mentale ou des responsabilités domestiques, et réfléchir collectivement à des pistes d'action pour une meilleure reconnaissance, redistribution et valorisation de ce travail essentiel à notre société. Cet événement a marqué une étape clé dans la mobilisation nationale en faveur de l'équité, en jetant les bases de collaborations durables entre les milieux communautaire, politique et économique.



Conférence « *Charge mentale et travail invisible : regards croisés Québec-France* »

Dans le prolongement de cet événement, la conférence « Charge mentale et travail invisible : regards croisés Québec-France », coorganisée le 24 avril 2025 avec le collectif français *«T'as pensé à ?»*, a permis de mettre en lumière les réalités liées à ces deux enjeux à travers un dialogue transatlantique entre le Québec et la France. Cette discussion a enrichi les perspectives sur les dynamiques genrées du travail invisible et ouvert la voie à de futures collaborations internationales.

Cet ensemble d'initiatives marque une étape clé dans la mobilisation pancanadienne en faveur de l'équité, en jetant les bases de collaborations durables entre les milieux communautaire, politique et économique.

Formations et ateliers provinciaux

Tableau : Participations et visionnements en rediffusion pour 2024-2025

Atelier	Participations	Visionnements en rediffusion
Séance d'information : Les comités provinciaux de l'Afeas	15	N/A
Formation : Participer efficacement à la prise de décision (partie 1)	32	16
Formation : Participer efficacement à la prise de décision (partie 2)	38	13
Appropriation : JARA vie associative	30	75
JARA administrative	28	47
TOTAL	**143**	**151**

Vie associative

Cette année, l'Afeas provinciale a enrichi son offre en proposant des formations et des ateliers en ligne, dédiés à la sensibilisation de ses membres. Nous avons organisé des rencontres conviviales favorisant la réflexion et l'échange autour de thèmes essentiels tels que la relève et l'inclusion au sein de l'Afeas. Certaines de ces réunions ont accueilli des invitées spéciales, membres particulièrement engagé·e·s dans ces enjeux, permettant ainsi aux participant·e·s de collaborer et de partager leurs expériences, au-delà des distances géographiques.

Par ailleurs, de nombreux ateliers de sensibilisation et conférences ont été organisés grâce à la collaboration précieuse de personnalités et d'intervenant·e·s telles que Dee Joyce, Sabry Adel Saadi, Dominique Vincelli et Schamma Rosidor. Cet effort a également bénéficié de l'engagement d'organismes externes, notamment Dignité Mensuelle et le Centre de prévention contre la radicalisation menant à la violence (CPRMV), ce qui a permis d'enrichir nos échanges et nos apprentissages.

Parmi les nouveautés cette année, un plus grand nombre d'ateliers et conférences ont été enregistrés et mis sur la chaîne YouTube de l'Afeas dans une liste de lecture spéciale disponible dans la section du site internet réservée aux membres de l'Association, pour visionnements asynchrones.



Tableau : Participations et visionnements en rediffusion pour 2024-2025

Atelier	Participations	Visionnements en rediffusion / pour les membres uniquement
Dialogue Les membres soutien	33	21
Actes à caractère haineux : la manosphère	77	s/o
Conférence de Dee Joyce : violences conjugales et intrafamiliales	51	24
Déstigmatisation et précarité menstruelle	16	3
Atelier: Dynamisme et motivation : des projets personnels aux collectes de fonds locales	18	s/o
Actes à caractère haineux : perspectives intersectionnelles	36	s/o
Conférence JIDF Schamma Rosidor : Conciliation vie personnelle-travail	58	8
Conférence « En MODE action » - environnement	21	ND
Conférence « Charge mentale et travail invisible : regards croisés Québec-France »	102	125
TOTAL	412	181

Technologie de l’information et des communications

Dans le cadre du renforcement des compétences de ses membres, l’Afeas a proposé plusieurs ateliers pratiques visant à faciliter l’appropriation des outils numériques essentiels. Ces formations permettent aux participant·e·s de se familiariser avec des plateformes incontournables telles que Zoom et Google Drive. Nous avons aussi offert trois nouveaux ateliers en ligne afin de permettre aux personnes membres de découvrir Canva, Facebook et Teams. L’objectif était d’accompagner chaque membre dans l’acquisition de nouvelles compétences afin que ces outils puissent être utilisés avec aisance et efficacité.

Les ateliers Zoom et Google Drive ont été accessibles sur demande auprès du siège social. Aucun de ces ateliers n’ont été planifiés en 2024-2025. Cependant, à la demande de beaucoup de membres, les nouveaux ateliers ont été crées et ont eu un bon succès (Canva, Facebook et Teams).



Tableau : Participations et visionnements en rediffusion pour 2024-2025

Atelier	Participations	Visionnements en rediffusion
Atelier découverte Canva	34	N/D
Atelier découverte Facebook	31	
Mes premiers pas avec Teams	24	N/D
TOTAL	89	N/D

Activités régionales

Les ateliers régionaux d'éducation populaire

- Un atelier a été révisé pour l'automne 2025 en termes de contenu.
  - ***Le travail invisible: charge mentale et appauvrissement***

- Deux nouveaux ateliers ont été mis sur pied, pour déploiement à l'automne 2025.
  - ***Connaître l'intelligence artificielle***
  - ***La communication bienveillante au service de l'Afeas (CNV et intelligence émotionnelle)***

Les animatrices et les responsables de la formation régionale sont formées pour offrir toutes ces animations.

Tableau : Ateliers d'éducation populaire et participations pour 2024-2025

	Ateliers	Participations
Estrie	12	186
Mauricie	5	70
Lanaudière	n/d	n/d
Centre-du-Québec	7	121
Richelieu-Yamaska	4	39
Montréal-Laurentides-Outaouais	2	62
Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau	14	270
Québec–Chaudière-Appalaches*	0	0
TOTAL	44	748

*Cette région n'avait pas d'animatrice régionale ou de responsable de la formation régionale. Nous œuvrons à en recruter une pour la prochaine année.

3. Projets majeurs de mobilisation

Agentes de liaison

Dans le but de renforcer la coordination et d'optimiser la communication entre les Afeas locales, régionales et provinciale, un programme d'agentes de liaison régionales a été instauré en 2023-2024 en réponse aux besoins exprimés par les différentes instances du réseau. Chaque région Afeas bénéficie d'au moins une agente de liaison attitrée, dont le rôle central est d'agir comme point de contact, de soutien et d'écoute pour les Afeas locales. Elle facilite les échanges entre les paliers local, régional et provincial, contribuant ainsi à une meilleure synergie organisationnelle.

Cette année encore, 12 agentes de liaison se sont activement engagées pour consolider la communication entre les divers paliers de l'Afeas. Grâce à leur présence sur le terrain, elles ont pu offrir un appui précieux aux instances locales, favorisant ainsi une coordination plus harmonieuse et un meilleur partage de l'information au sein du réseau. La responsable de la vie associative a tenu deux réunions virtuelles avec les agentes de liaison, de même qu'un échange de nouvelles par courriel. En raison de restrictions budgétaires, les compensations financières pour les déplacements ont dû être abandonnées. Pour cette année, le contact téléphonique ou virtuel a été privilégié.

Trousse de communication

Afin d'accompagner les groupes locaux et régionaux de l'Afeas dans l'amélioration de leurs communications avec leurs communautés, le comité Communications a conçu une trousse d'outils accessibles pour toutes les instances. Son objectif est double : sensibiliser à l'importance de faire connaître l'Afeas auprès du public et fournir des ressources pratiques pour le faire efficacement.

Cette trousse comprend un guide des meilleures pratiques en communication ainsi qu'un ensemble d'outils intuitifs, incluant des modèles d'affiches, des visuels adaptés aux réseaux sociaux, un modèle de carte de visite, des tableaux de planification et plus encore.

Nous avons aussi amélioré certains outils de la trousse, notamment, nous avons créé un modèle visuel pour le recrutement de membres, personnalisé au nom de chaque Afeas régionale, ainsi qu'une affiche pour recruter des membres des nouvelles générations, qui sert notamment lors de la tenue de kiosques dans les cégeps/universités.

Dans les années à venir, notre ambition est de poursuivre le développement de cette trousse en l'enrichissant de nouveaux éléments, adaptés aux besoins et aux demandes des membres de l'Afeas. L'objectif est de continuer à accompagner efficacement les instances dans leurs initiatives de communication.

Les bilans locaux et régionaux (outils de collecte de données)

Nous avons modifié certaines des questions du bilan cette année. Pour les Afeas régionales, cela demeure un défi de recevoir à temps les bilans des Afeas locales et de pouvoir les compiler.

Projet triennal 2024-2027 – Coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada

Un projet triennal d'envergure a démarré en 2024 pour l'Afeas, grâce au soutien financier du ministère Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC). Ce projet vise à faire progresser la sécurité économique et la prospérité des femmes au pays par le biais d'un changement systémique durable. Dans ce cadre, l'Afeas a lancé la Coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada. Cette coalition pancanadienne, portée par l'Afeas, réunit des organisations issues de trois provinces et territoires du Canada et œuvre à faire reconnaître, réduire et comptabiliser le travail invisible. Elle se donne également pour mission de sensibiliser et de mobiliser le public, les employeurs et les élu·e·s, tant aux échelons provinciaux que fédéral, afin de transformer les politiques et les pratiques qui perpétuent l'invisibilité du travail non rémunéré. Afin de soutenir la mise en œuvre de ce projet ambitieux, deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe au siège social de l'Afeas.

Ce projet a aussi été l'occasion de repenser l'image du travail invisible : le logo a été entièrement renouvelé, pour refléter une vision plus actuelle et mobilisatrice, tout en reprenant le code du logo de l'Afeas. Le site Internet travailinvisible.ca s'est également offert une cure de jeunesse avec une navigation améliorée, de nouveaux contenus et sera une vitrine dynamique des activités, formations et publications à venir de la Coalition. Ces nouveaux outils numériques visent à mieux informer et engager les publics autour des enjeux liés au travail invisible.

TRAVAIL INVISIBLE
INVISIBLE WORK

Dans le prolongement de ce travail de refonte visuelle et de mobilisation, l'Afeas a également conçu un autocollant portant le slogan « Invisible mais essentiel ». Ce visuel, à la fois sobre et évocateur, vise à renforcer la reconnaissance sociale du travail invisible et à susciter la réflexion dans l'espace public. Il s'inscrit dans une stratégie plus large de sensibilisation, destinée à appuyer les actions de plaidoyer de la Coalition et à ancrer ce concept dans l'imaginaire collectif.



25 ans de la Journée du travail invisible

Au printemps 2025, nous avons commémoré les 25 ans de la Journée du travail invisible, journée instaurée afin de faire reconnaître le rôle central, mais largement méconnu, du travail non rémunéré effectué en majorité par les femmes.

À l'occasion des 25 ans de la Journée du travail invisible (JTI), un tout nouveau visuel a été conçu pour souligner cet anniversaire marquant et réaffirmer l'engagement de l'Afeas dans la lutte pour la reconnaissance du travail non rémunéré. Ce visuel symbolique rend hommage aux millions de femmes qui, chaque jour, accomplissent un travail essentiel au bon fonctionnement de la société, un travail pourtant trop souvent passé sous silence.

Afin d'amplifier sa portée, ce visuel a été diffusé dans le journal Le Devoir, touchant ainsi un large lectorat à travers le Québec. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de sensibilisation du grand public et de mobilisation autour des enjeux liés au travail invisible, en cohérence avec les objectifs poursuivis par la Coalition nationale pour l'équité du travail invisible. Elle vise à renforcer la reconnaissance sociale et politique de ce travail, en appelant à sa valorisation, sa réduction et sa comptabilisation dans les politiques publiques.



4. Communications

Dans une volonté affirmée de renforcer sa présence dans l'espace public et d'amplifier l'impact de ses actions, l'Afeas a fait appel à la firme de relations publiques et politiques Compass Rose. Cette collaboration s'inscrit dans une démarche stratégique visant à bonifier notre positionnement médiatique, clarifier nos messages clés et maximiser la portée de nos revendications auprès des décideurs politiques et du grand public.

Compass Rose accompagne désormais l'Afeas dans l'élaboration d'une stratégie de communication intégrée, en cohérence avec nos valeurs, nos objectifs de transformation sociale et nos grands dossiers d'intervention, notamment en matière de reconnaissance du travail invisible. Grâce à cette expertise externe, l'Afeas entend structurer davantage ses communications, renforcer sa crédibilité dans les débats publics et accroître son influence dans les sphères décisionnelles. Cette initiative marque une étape importante dans le rayonnement national de notre organisation et témoigne de notre volonté d'agir avec audace et rigueur pour porter la voix des femmes.

L'Afeas est principalement active sur les plateformes Facebook, LinkedIn et Instagram. Ces réseaux nous permettent de mettre en avant-scène les réalisations de l'Afeas, de partager nos prises de positions publiques, ainsi que de promouvoir des opportunités d'engagement. Nous utilisons également ces plateformes pour diffuser des contenus visant à encourager de nouvelles adhésions.

Statistiques 2024-2025

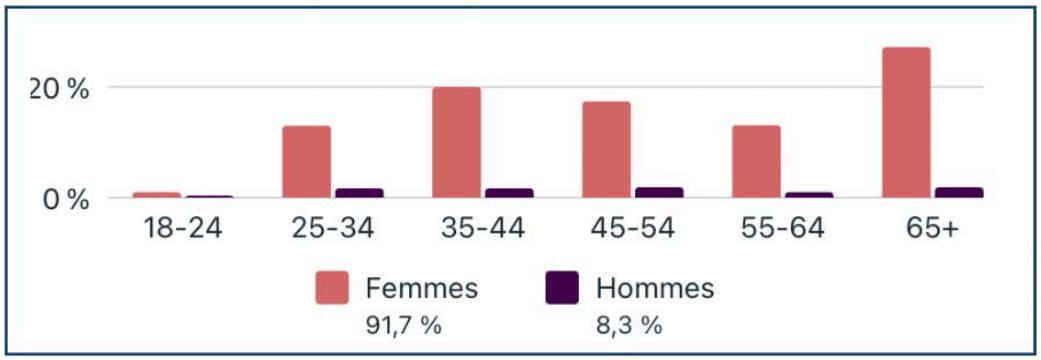
Facebook

La page Facebook de l'Afeas permet d'informer les membres et la population des événements, avancées, actions politiques, revendications et mobilisations de l'Association.

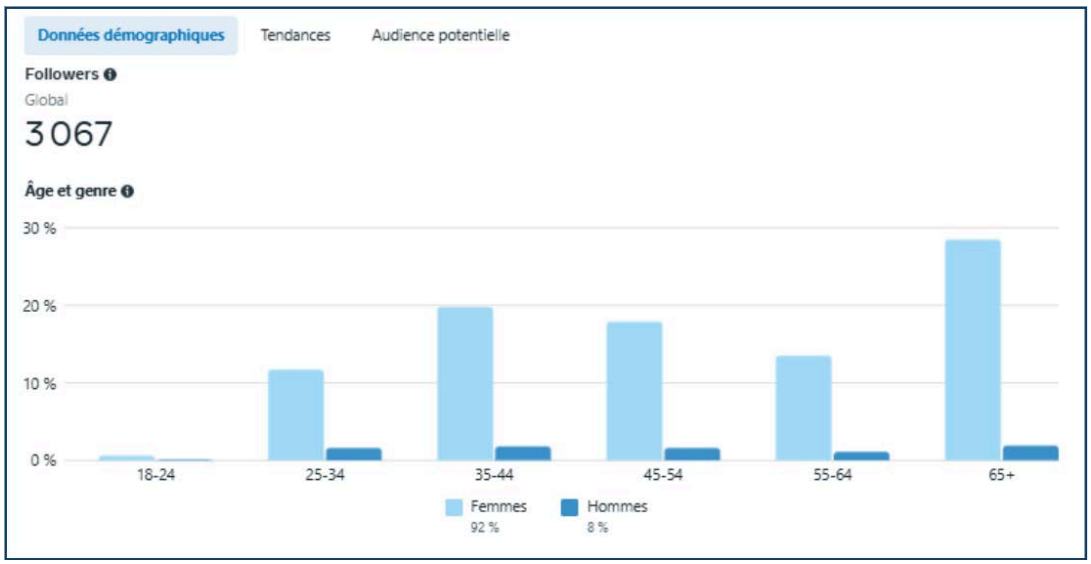
Cette année, la page Facebook de l'Afeas a eu une forte proportion de femmes dans les personnes visiteuses (92 % de femmes, 8 % d'hommes). Parmi les femmes, 41 % de ces visiteuses avaient 55 ans et plus, et 38 % avaient entre 35 et 54 ans. Pour les plus jeunes, de 25 à 34 ans, elles représentaient 12 % de notre auditoire.

Graphiques comparatifs :

Répartitions des abonné·e·s selon l'âge et le genre 2023-2024



Répartitions des abonné·e·s selon l'âge et le genre 2024-2025



Comparatif des résultats

	2023-2024	*2024-2025*
Visites	5100	8490 (+62 %)
Abonné.e.s	2903	3067 (+222 / +69 %)
Personnes touchées par au moins une publication (couverture)	15000	29112 (+94 %)
Interactions	Non disponible	7592 (+330 %)

Publications les plus populaires de l'année 2024-2025

- Opération tendre la main
- 4400 vues, 53 mentions J'AIME, 47 partages



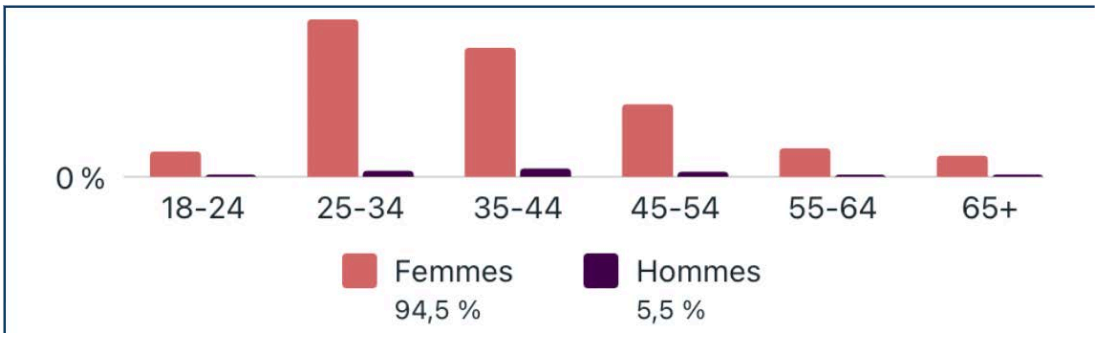
- Publication Fête des mères
- 4200 vues, 41 mentions J'AIME, 50 partages



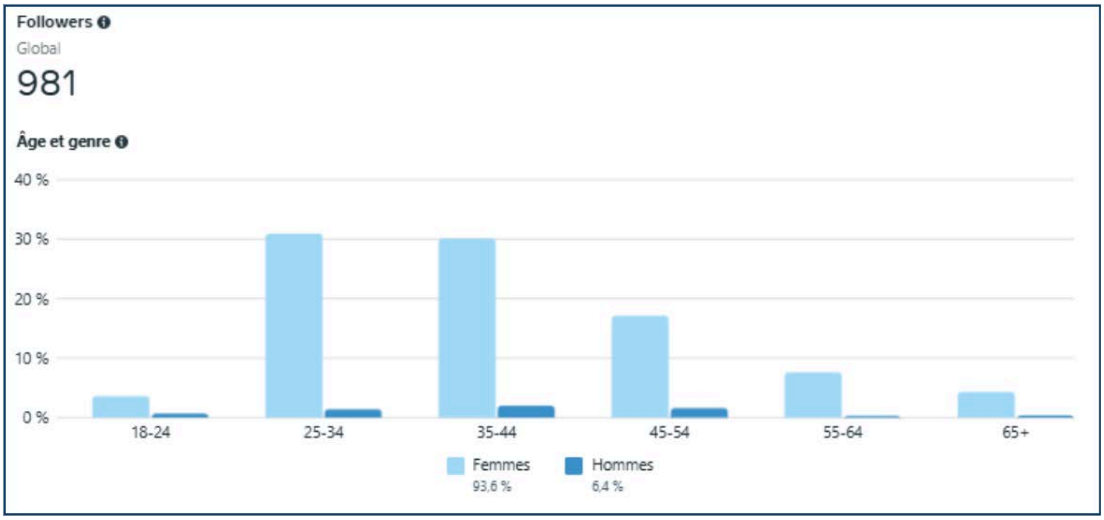
Instagram

Cette année, le compte Instagram de l'Afeas a été principalement destiné à un public de personnes non-membres âgées de 25 à 44 ans. La plateforme a permis d'informer ce public quant aux actions de mobilisations de l'Afeas, de les sensibiliser sur les enjeux féministes et d'inspirer les jeunes féministes avec des messages variés et percutants.

Graphiques comparatifs : Répartitions des abonné·e·s selon l'âge et le genre 2023-2024



Graphiques comparatifs : Répartitions des abonné·e·s selon l'âge et le genre 2024-2025



Comparatif des résultats

	2023-2024	*2024-2025*
Visites	626	889 (augmentation de 42 %)
Abonné.e.s	839	981 (augmentation de 17 %)
Personnes touchées par au moins une publication (couverture)	2 300	22 074 (augmentation de 859 %)

Publications les plus populaires de l’année 2024-2025

- Conférence Charge mentale et travail invisible
- 14 200 vues, 6 mentions J’AIME



- Publication sur la charge mentale au travail
- 6 500 vues, 27 mentions J’AIME



LinkedIn

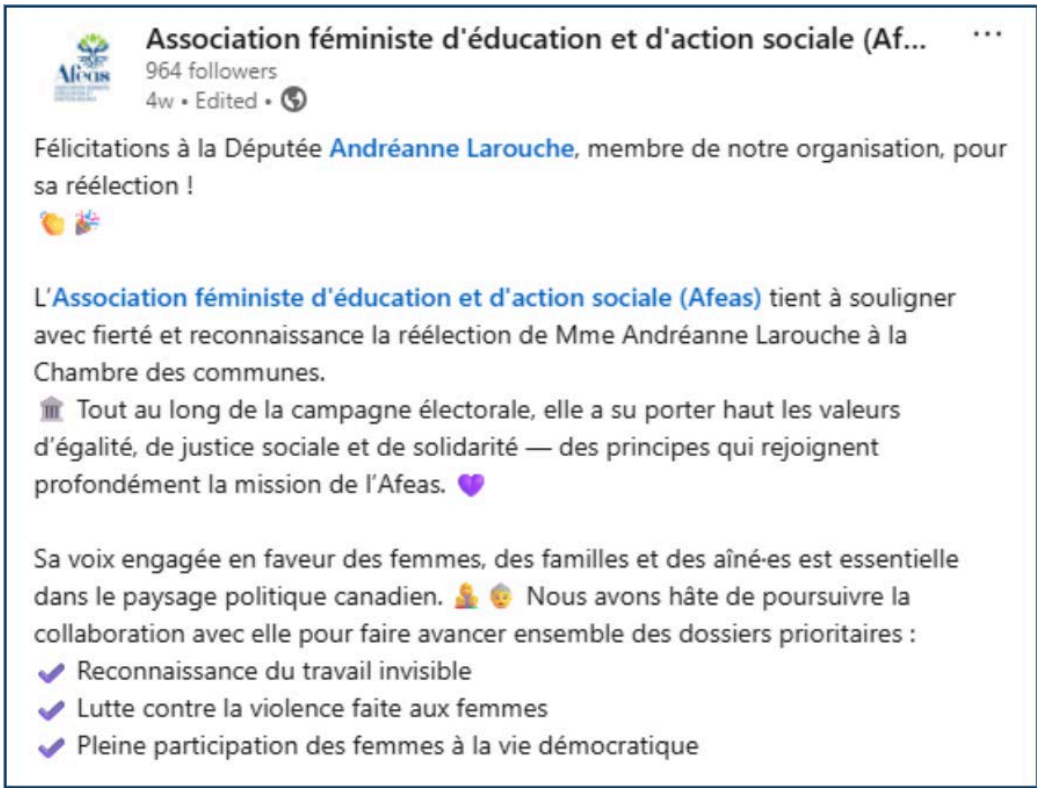
Depuis trois années maintenant, l'Afeas compte parmi ses plateformes un compte LinkedIn. Cette plateforme est principalement utilisée pour établir des liens avec d'autres organismes et les élu·e·s, ainsi que pour partager les nouvelles professionnelles de l'Afeas.

Résumé de l'année 2024-2025 :

- 1 449 visites
- 971 abonné·e·s incluant 547 nouveaux ou nouvelles abonné·e·s
- 18 403 impressions*

** Une impression est comptabilisée quand une publication est affichée à au moins 50 % à l'écran ou lorsqu'elle est cliquée, selon ce qui se produit en premier.*

- Publication la plus populaire pour l'année avec 1 019 impressions : Message de félicitations pour la réélection d'Andréanne Larouche



L'infolettre

Au cours de l'année, le design de l'infolettre a été repensé pour la rendre plus attrayante et entièrement adaptable à tous les supports technologiques. Utilisée par l'équipe du siège social, elle joue un rôle clé dans la diffusion d'informations, notamment sur les nouvelles et les activités organisées par l'instance provinciale, et parfois pour des nouvelles des Afeas régionales. Ces activités incluent des ateliers d'échanges et d'éducation, des événements ouverts au grand public, les dossiers politiques, ainsi que diverses campagnes de l'Afeas. Ainsi, l'infolettre contribue activement à la vie associative et à la mise en œuvre de la mission de l'Association.

Principalement envoyée aux membres, l'infolettre touche également un public plus large, composé de personnes intéressées par l'Afeas. Son rayonnement dépasse même les frontières : elle est suivie aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Suède, en Roumanie, jusqu'en Australie

Résumé de l'année 2024-2025:

- 9 infolettres envoyées (augmentation, afin de communiquer plus souvent et rejoindre les abonné·e·s plus régulièrement)
- 15 750 ouvertures des infolettres
- 49 % de taux moyen d'ouvertures des infolettres
- 3 500 abonné·e·s
- 947 renvois vers divers liens (site Internet de l'Afeas, Facebook, Instagram, inscriptions aux activités…)
- Environ 80 désinscriptions en cours d'année pour un taux moyen de désinscription de 0,3 %

Données globales pour l'ensemble des infolettres comparativement aux autres organismes similaires

Taux moyen d'ouverture		Taux moyen de clics		Taux moyens de désinscriptions	
Afeas	Les autres	Afeas	Les autres	Afeas	Les autres
49%	45%	4%	6%	0%	2%

Pour visualiser l'infolettre de mars 2025 :
🔹 Des nouvelles de l'Afeas! Infolettre mars 2025 📢

Présences médiatiques

Par le biais de Maryse Bruneau, représentante de l'Afeas région Lanaudière au CA provincial, l'Afeas a participé à une émission de télévision à la Télévision régionale des Moulins (TVRM) dans le cadre de la sensibilisation aux violences conjugales et intrafamiliales, avec l'émission « Vu d'ici » aux côtés du chanteur Dee Joyce et de Dominique Vincelli de la Maison d'hébergement La Traverse de Joliette.

L'Afeas a également pris part à la série balado *Tant qu'il le faudra*, produite par le Réseau de femmes Chaudière-Appalaches, grâce à la participation de madame Lise Vachon. L'épisode, enregistré en mai 2025 et entièrement consacré au travail invisible, sera diffusé à l'automne 2025.



Pour voir la publication : Facebook Afeas

Nous tenons à souligner le très bon travail des Afeas régionales et locales en terme de présence médiatique, que ce soit pour l'Opération Tendre la main, la Journée internationale des droits des femmes, et pour la Journée de reconnaissance du travail invisible.

Représentations médiatiques pour la reconnaissance du travail invisible

Deux articles d'opinion publiés dans *The Hill Times* pour la reconnaissance du travail invisible au Canada

Le 4 décembre 2024, Lise Courteau signait un premier article d'opinion dans *The Hill Times*, intitulé « Valoriser le travail invisible : une étape cruciale pour en finir avec la violence envers les femmes ». Puis, le 1er avril 2025, à l'occasion du 25e anniversaire de la Journée du travail invisible, madame Courteau publiait un second texte dans le même média, poursuivant sa réflexion sur la reconnaissance du travail invisible comme levier essentiel pour l'égalité entre les sexes. Les liens vers les articles sont disponibles sur le site internet de l'Afeas.

Tout au long de l'année 2024-2025, le travail et l'expertise de l'Afeas sur la reconnaissance du travail invisible ont été mentionnés à plusieurs reprises dans la presse :

- *Le travail invisible des femmes : pilier d'une société* - La Gazette des femmes, 20 juin 2024. Entretien de Lise Courteau
- *Valoriser le travail invisible : une étape cruciale pour en finir avec la violence envers les femmes* (Valuing unpaid work : a crucial step in ending violence against women) - The Hill Times, 4 décembre 2024. Article d'opinion de Lise Courteau
- *Le travail invisible : le labeur méconnu qui fait tourner le Canada* (Invisible work: the unseen labour that powers Canada) - The Hill Times, 1er avril 2025. Article d'opinion de Lise Courteau

L'expertise de l'Afeas sur le sujet a également été remarquée par la presse étrangère :

- *Qu'est-ce que le travail invisible ?* - Europe 1 (France), 1 avril 2025
- *Combien rapporte le "travail invisible" ?* - 20 Minutes (France), 7 avril 2025
- *Nettoyer, cuisiner... Le travail invisible a un coût, et il est très élevé* - Capital (France), 7 avril 2025

5. Relations publiques et dossiers politiques

Appuis et prises de position

Le 29 août 2024, l'Afeas donne son appui au mémoire intitulé *Feminist Foreign Policy Fails? Assessing Canada's Human Rights Obligations In Gaza*

- Ce mémoire sur la situation des femmes et des filles à Gaza, rédigé par l'*International Human Rights Program at the University of Toronto Faculty of Law* (IHRP) et le *Global Human Rights Clinic at the University of Chicago Law School* (GHRC) a été déposé au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (ONU-CÉDÉF).

11 octobre 2024, « Lettre collective –plastique » - Action Cancer du sein du Québec

- Une lettre adressée au ministre canadien de l'Environnement, demandant une réunion pour discuter des négociations du traité de l'ONU sur les plastiques et soulignant les impacts environnementaux et sanitaires de la production de plastique. Les signataires demandent une rencontre avec le ministre pour discuter de la position du Canada dans les négociations du traité de l'ONU sur les plastiques.

25 janvier 2025, Lettre ouverte « Qui protège les enfants des violences sexuelles dans les écoles du Québec » - Collectif *La voix des jeunes compte*

- Cette lettre ouverte du Collectif La voix des jeunes compte portée par le CALACS de l'Est du BSL et rédigée avec le RQCALAC met en lumière l'inaction du gouvernement du Québec face aux violences sexuelles subies par les jeunes dans les écoles primaires et secondaires. Bien que la Loi P-22.1 protège les victimes dans les établissements d'enseignement supérieur, aucune législation similaire n'existe pour les écoles primaires et secondaires, où les jeunes passent la majorité de leur temps. La lettre appelle à des actions urgentes pour protéger les jeunes, prévenir les agressions et soutenir les victimes. Elle critique l'indifférence du gouvernement Legault et demande une législation spécifique pour les institutions préscolaires, primaires et secondaires afin de lutter contre la culture du viol et de protéger les jeunes.

Mémoires et publication

- Le 6 septembre 2024, l'Afeas dépose un mémoire, intitulé *Pas d'égalité entre les femmes et les hommes sans reconnaissance du travail non rémunéré*, au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies en prévision de la rencontre sur le 10e Rapport périodique du Canada, le 16 octobre 2024 à Genève.

- Le 13 février 2025, l'Afeas dépose un mémoire, intitulé *Pas d'égalité citoyenne sans reconnaissance de l'action communautaire autonome et du travail non rémunéré au sein de la société!* dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec.

- Le 31 mars 2025, l'Afeas a rendu publique une plateforme électorale dans le cadre des élections fédérales, intitulée : *L'Afeas se mobilise pour les Canadien·ne·s : Pas d'égalité sans reconnaissance du travail invisible !*

Représentations publiques et politiques 2024-2025

Représentation aux Nations-Unies

En octobre 2024, l'Afeas s'est rendue à Genève aux Nations Unies, aux côtés d'une coalition d'organisations autochtones et de la société civile, pour participer à l'examen du Canada dans le cadre de la 89e session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CÉDÉF). À cette occasion, l'Afeas a présenté son mémoire intitulé *Pas d'égalité entre les femmes et les hommes sans reconnaissance du travail non rémunéré*, déposé en amont de l'examen du 10e rapport périodique du Canada.

Ce document, disponible sur le site Web de l'Afeas, plaide en faveur de la reconnaissance du travail invisible comme condition essentielle à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par sa présence à Genève, l'Afeas a porté la voix des femmes canadiennes devant la communauté internationale et réaffirmé l'urgence d'intégrer le travail non rémunéré dans les politiques publiques.



Délégation d'organisations civiles canadiennes dont faisait partie l'Afeas

Rencontres politiques

- **Rencontres avec la Fondation Chagnon**

Les 8 novembre et 2 décembre 2024, Lise Courteau, Hélène Cornellier et Rouba Hamadi ont rencontré la Fondation Chagnon afin de pouvoir discuter des voies possibles de collaboration.

- **Rencontres avec le Secrétariat à la condition féminine**

Les 8 novembre et 9 décembre 2024 Lise Courteau, Hélène Cornellier et Rouba Hamadi se sont entretenues avec le Secrétariat à la condition féminine sur divers dossiers liés au travail de l'Afeas. Ces rencontres ont permis de repréciser les positionnements de l'Afeas au Secrétariat.

- **Rencontre avec Catherine Ferembach**

Le 20 novembre 2024, Lise Courteau a rencontré madame Catherine Ferembech, sous-ministre associée à la Condition féminine du Québec, afin d'échanger sur le plan d'action gouvernemental pour l'accès aux services d'avortement.

- **Rencontre avec Soraya Martinez Ferrada**

Cette rencontre, organisée le 29 novembre 2024, a été l'occasion pour l'Afeas de présenter le recueil de revendications, ainsi que le nouveau projet de Coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada. Les discussions ont également tourné autour des possibilités de soutien financier pour l'organisation d'un événement dans le cadre du projet travail invisible.

- **Rencontre avec Andréanne Larouche**

Le 26 novembre 2024, Hélène Cornellier, Rouba Hamadi et Emma Saffar ont rencontré Andréanne Larouche, député de Shefford, afin de faire un suivi sur la participation de l'Afeas à la 10e revue périodique du Canada face au Comité contre l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes (Nations Unies). Cette rencontre a également permis de discuter du nouveau projet de coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada ainsi que du PL C-319.

Partenariats et concertations

- **Événement en partenariat avec Dee Joyce dans le cadre de l'OTM**

Le 25 novembre 2024, l'Afeas a participé à une soirée organisée par le chanteur Dee Joyce dans le cadre de son projet musical *Garçon*, dénonçant les violences conjugales et intra-familiales. Plus de 100 participant·e·s ont assisté à cette soirée marquée par des interventions inspirantes, notamment celle de Lise Courteau.

- **25 ans du Groupe Femmes, Politique et Démocratie**

Lise Courteau et Hélène Cornellier se sont rendues le 6 décembre 2024 à Québec afin d'assister au colloque anniversaire de 25 ans du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

- **Participation au Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS)**

Le 25 janvier 2025 Hélène Cornellier a représenté l'Afeas lors de cette journée conférence autour du thème *Et pour vous, qu'est-ce que les soins ?* dialogue intergénérationnel et international sur les réseaux de soins des économies solidaires dans le monde

- **Participation aux Journées de l'Appui**

Les 25 et 26 mars 2025, le siège social de l'Afeas à participé aux Journées de l'Appui 2025 – Lumières sur la proche aidance organisées par L'Appui pour les proches aidants au centre de congrès de Lévis (Québec). Ces deux journées ont été l'occasion d'échanger avec d'autres organismes et des proches aidants sur le travail invisible et la nécessité d'une meilleure reconnaissance du travail des personnes proches aidantes. Ces journées ont également permis à l'Afeas d'échanger avec madame Sonia Bélanger ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé.

- **Participation à l’Expo Entrepreneuriale au QG de l’entreprenariat à Sherbrooke**

Le 29 avril, Rouba Hamadi et Mario Abou Zeid se sont rendus à la 3e édition de l'Expo entrepreneuriale au QG de l’entrepreneuriat à Sherbrooke afin de présenter l’Afeas et ses activités au secteur privé ainsi que pour rencontrer la députée Andréanne Larouche et la féliciter pour sa réélection.

- **Participation à MOBILISATION Franco**

Les 12 et 13 mai 2025, Rouba Hamadi, Mario Abou Zeid et Emma Saffar ont assisté à l’événement MOBILISATION Franco, organisé par la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), qui vise à poursuivre le rapprochement entre le Québec et les collectivités francophones du Canada vivant en milieu minoritaire. Ces rencontres ont été l’occasion de discuter et présenter le travail de l’Afeas à d’autres organismes francophones canadiens.

- **Chantier de l’économie sociale**

Les 14 et 15 mai 2025, à la suite de l’implication de l’Afeas sur l’axe Équité et Emploi et à la construction de la trajectoire économique des femmes (disponible sur le site du Sommet, https://www.sommet-es-2025.quebec/thematiques/equite-et-emploi) Rouba Hamadi, Emma Saffar et Mario Abou Zeid ont participé au Sommet où étaient réunis 1500 acteurs de l’économie sociale. Cela a notamment été l’occasion d’échanger avec madame Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire.

- **Présentation lors du Lac-à-l’épaule organisé par la Coalition pour la conciliation famille-travail-étude (CFTÉ)**

Dans le cadre de son Lac-à-l’épaule organisé les 11 et 12 juin 2025 par la CFTÉ (dont l’Afeas fait partie) Mario Abou Zeid et Emma Saffar ont été invités afin de faire une présentation sur le travail invisible ainsi que pour présenter le travail réalisé par l’Afeas à ce sujet.

AFFILIATIONS

Affiliations générales	Description
Alliance Chanterelle	Réseau féministe national de réforme du droit, événements en ligne trimestriels
Centre de documentation pour l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)	Bibliothèque sur la condition féminine, documents Afeas inclus, service sur place et virtuel
Coordination québécoise de la marche mondiale des femmes (CQMMF)	Regroupement féministe national pour égalité femmes et solidarité internationale
Groupe des treize (G13)	Collectif d'environ 20 groupes féministes pour la défense des droits au Québec et au Canada
Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)	Défense collective des droits, reconnaissance et financement
Regroupement québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)	Interlocuteur officiel pour l'action communautaire autonome
Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) / Centre québécois de services aux associations	Accès au régime d'assurance collective, hébergement du site Web, soutien informatique.
Relais-Femmes	Carrefour d'expertises féministes : recherches, formations, soutien projets

Affiliations thématiques liées aux dossiers	Description
Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI/FAFIA)	Promotion de l'égalité des femmes à tous les niveaux, mise en œuvre des traités internationaux
Coalition Femmes contre les violences armées	Lutte contre les violences armées, diffusion des communiqués
Coalition nationale contre la publicité sexiste (CNCPS)	Élimination des publicités sexistes
Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTÉ)	Amélioration de la conciliation famille-travail-études
Coalition pour la pratique de sage-femme (CPSF)	Appuis occasionnels pour la pratique de sage-femme
Coalition pour le contrôle des armes à feu (CPCAF)	Réduction des décès, blessures et crimes par armes à feu
Coalition pour le contrôle du tabac (CPCT)	Appuis pour le contrôle du tabac
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	Lutte contre la prostitution et autres formes d'exploitation sexuelle
FamillePointQuébec	Réflexion collective et débats sociaux sur la famille
Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)	Parité femmes-hommes dans les sphères décisionnelles publiques

Affiliations thématiques liées aux dossiers (suite)	Description
Mouvement démocratie Nouvelle (MDN)	Défense du droit à une représentation juste et équitable
Ma place au travail	Mettre en lumière les difficultés d'accès aux milieux de garde
Réseau des femmes en environnement (RQFE)	Actions pour améliorer la qualité de l'environnement, santé et bien-être
Réseau mondial des intersections (RÉMI)	Culture politique transnationale, lutte contre discriminations croisées
Centre d'Encadrement pour Jeunes Femmes Immigrantes (CEJFI)	Programmes pour formation, employabilité, entrepreneuriat des jeunes femmes immigrantes

MEMBRES COALITION TRAVAIL INVISIBLE

Nom de l'organisme	Mission de l'organisme	Province/Territoire d'action	Responsabilités
Agricultrices du Québec	Défendre et promouvoir les productrices agricoles en traitant des différents enjeux touchant la condition féminine en agriculture. Le conseil d'administration et l'équipe travaillent sur différents dossiers afin d'améliorer les conditions de vie des familles agricoles.	Québec	• Mener des actions de sensibilisation auprès des élu·e·s locaux • Sensibiliser leurs partenaires au travail invisible et aux travaux de la Coalition • Veiller à ce que la réalité des agricultrices et des milieux ruraux soit prise en compte dans les démarches de la Coalition • Contribuer à l'organisation d'un événement
Canadian Centre for GBA+	Organisme sans but lucratif indépendant engagé à faire progresser l'inclusion grâce à une prise de décision éclairée. Donner aux organisations les moyens d'élaborer des politiques et des programmes qui placent au centre les voix et les besoins des personnes qu'elles desservent, en utilisant l'ACS+.	National (basé à Vancouver)	• Mener des actions de sensibilisation auprès des élu·e·s locaux • Sensibiliser leurs partenaires au travail invisible et à la mission de la Coalition • Contribuer à l'organisation d'un événement • Soutenir la création d'un outil de calcul inclusif et bilingue • Veiller à l'intégration de l'approche ADS+ à toutes les étapes du projet

MEMBRES COALITION TRAVAIL INVISIBLE (SUITE)

Nom de l'organisme	Mission de l'organisme	Province/Territoire d'action	Responsabilités
Les Essentielles	Représenter les intérêts des franco-yukonnaises et leur offrir un carrefour de partage et d'entraide : par, pour et avec elles.	Yukon	• Mener des actions de sensibilisation auprès des élu·e·s locaux • Offrir des ateliers et des activités de sensibilisation à leurs membres • Sensibiliser leurs partenaires au travail invisible et aux actions de la Coalition • Veiller à ce que l'angle des femmes francophones et les réalités des territoires du Nord soient reflétés dans les démarches de la Coalition • Contribuer à l'organisation d'un événement
Women's Economic Council	Promouvoir la participation de chaque femme à la construction d'économies résilientes et inclusives, en particulier les femmes qui sont confrontées à des obstacles systémiques	National (basé à Vancouver)	• Sensibilisation des élu·e·s locaux au travail invisible • Mobilisation de leurs partenaires autour du travail invisible et des actions de la Coalition • Soutien à l'organisation d'un événement

Plateforme électorale – Élection fédérale 2025

Comme à chaque élection générale, l'Afeas a mobilisé ses membres pour scruter les positions des candidats·e·s de chacun des partis politiques face à la condition féminine et à l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour la campagne fédérale 2025, les interventions de l'Afeas ont porté sur l'enjeu suivant : la reconnaissance et la valorisation du travail non rémunéré, dit « invisible », au Canada.

Ainsi, l'Afeas et la Coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada ont appelé toutes les personnes candidates de chacun des partis politiques à : s'engager pour l'intégration de mesures concrètes pour reconnaître et valoriser le travail invisible en le comptabilisant dans le PIB et en soutenant la mise en place de mesures fiscales et sociales telles que des crédits d'impôt, des prestations compensatoires et des pensions de retraite. Un comité pancanadien réunissant des ministères et des organismes, des spécialistes de la recherche et des entreprises privées assurera le développement et la mise à jour de ces mesures.

De plus, pour mettre en avant les différentes actions avec les député·e·s, et les candidat·e·s, le directeur des politiques et relations gouvernementales de l'Afeas, Mario Abou Zeid, a supporté les présidentes locales et régionales des Afeas pour les préparer à faire les entrevues médias concernant la plateforme électorale et pour développer leur capacité à communiquer efficacement avec les député·e·s, et les candidat·e·s aux élections.

6. Régie interne

Finances

Le siège social prépare les rapports financiers périodiques ainsi que le projet d'audit des états financiers annuels. Ceux-ci sont soumis pour adoption au conseil d'administration provincial. Les états financiers vérifiés annuellement sont déposés à l'assemblée générale annuelle des membres.

La firme comptable Massie Turcotte et Associés a été mandatée pour effectuer l'audit des états financiers se terminant le 30 juin 2025. Le rapport de mission d'examen pour présentation à la 59e assemblée générale annuelle en septembre 2025.

Membrariat

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de membres et du nombre d'Afeas locales par région entre les années 2023-2024 et 2024-2025.

Tableau comparatif 2023-2024 et 2024-2025

Régions	Membres		Afeas locales	
	2023-2024	2024-2025	2023-2024	2024-2025
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	175	Fusion avec la région Québec Chaudière-Appalaches	7	Fusion avec la région Québec Chaudière-Appalaches
Centre-du-Québec	821	806	15	15
Estrie	435	409	15	13
Lanaudière	368	353	14	13
Mauricie	891	859	27	24
Montréal-Laurentides-Outaouais	242	240	8	8
Québec–Chaudière-Appalaches *	235	407	10	16
Richelieu-Yamaska	499	466	15	14
Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau	1694	1667	43	42
Provincial	2			
Totaux	**5362**	**5207**	**154**	**145**

**Notons que depuis la fusion de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie avec Québec–Chaudière-Appalaches, les membres du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie sont maintenant considérées comme des membres de Québec–Chaudière-Appalaches; c'est ce qui explique la forte hausse des membres de la région.*

Cette diminution du membrariat suit la tendance des dernières années, une diminution annuelle moyenne d'environ 2,4 % entre 2021 et 2025, après une diminution annuelle moyenne de 8,6 % entre 2018 et 2021.

Nous comptons 260 nouvelles membres cette année. Ceci démontre que nous sommes sur la bonne voie dans nos démarches et nous encourage à redoubler d'efforts quant au recrutement de nouvelles membres pour assurer la relève et la continuation de notre mission.

Portail de gestion des membres

Tout au long de l'année, les gestionnaires régionales du portail de gestion des membres ont accompli un travail remarquable tant pour le renouvellement des membres existantes que pour l'intégration des nouvelles adhésions. Le programme a nécessité certains ajustements, qu'Huguette Dalpé, responsable du portail au niveau provincial, a su résoudre rapidement en collaboration avec le programmeur.

Concours et tirage

Comme chaque année, en 2024-2025, les concours provinciaux ont mis en valeur des initiatives remarquables portées par les instances locales et régionales. Ces événements offrent une occasion précieuse de célébrer et de reconnaître l'engagement et le travail acharné de nos membres, qui œuvrent activement à la promotion de l'égalité des genres et au renforcement des liens communautaires.

- **Prix Azilda-Marchand**

Le prix Azilda-Marchand a été remis aux Afeas locales Cookshire-Eaton, Sawyerville et Dudswell en Estrie, pour la Marche du travail invisible.

- **Prix Activités femmes d'ici**

Le prix a été décerné à l'Afeas locale Granby, région Richelieu-Yamaska, pour sa journée d'activités Femmes en action.

Coup de cœur du jury : l'Afeas locale Laval, région Montréal-Laurentides-Outaouais, pour son Gala 50 ans de sororité.

- **Prix Initiatives de recrutement**

Deux prix étaient à gagner :

Un premier prix a été décerné à l'Afeas locale Nazareth, région Québec-Chaudière-Appalaches, pour son projet « Active tes méninges ».

L'autre prix est allé à l'Afeas locale Saint-Charles-de-Drummond, région Centre-du-Québec, avec des activités visant spécifiquement le recrutement.

- **Concours d'écriture de la revue Femmes d'ici**

Premier prix – 100 $
Un regard sur la bonté et la beauté
Diane Matte
Afeas L'Ancienne-Lorette, région Québec-Chaudière-Appalaches

Deuxième prix – 50 $
Lettre à ma fille
Nour Sayem
L'Ancienne-Lorette, région Québec-Chaudière-Appalaches

Troisième prix – 25 $
Il y a des jours où j'aimerais être …
Monique Côté
L'Ancienne-Lorette, Région Québec–Chaudière-Appalaches

- **Meilleures vendeuses / Tirage annuel**

L'objectif de ce concours est de souligner les efforts et remercier les vendeuses de billets pour le tirage annuel :

  - un prix de 250 $ est offert à la vendeuse qui a vendu le plus grand nombre de billets
  - 5 prix de 50 $ sont tirés au sort parmi les autres vendeuses de plus de 30 billets

La meilleure vendeuse pour l'année 2024-2025 est Gisèle Langevin de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau pour la vente de 347 billets, qui a donc remporté le prix de 250 $.

Les gagnantes des 5 prix de 50 $ tirés au sort parmi les vendeuses de plus de 30 billets sont :

  - Suzanne Girard - Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau
  - Carole Larochelle – Centre-du-Québec
  - Diane Doré – Montréal-Laurentides-Outaouais
  - Nicole Langevin - Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau
  - Solange Coupal - Estrie

Félicitations à toutes les vendeuses pour leurs efforts essentiels au financement de l'Afeas.

En outre, il y avait à nouveau la mesure incitative pour la vente de billets, soit d'offrir un billet gratuit aux vendeuses pour chaque 9 billets vendus. Pour l'année 2024-2025, 4 310 billets ont été vendus, comparativement à 3 872 en 2023-2024. Bravo!

- **Tirage annuel**

Le tirage Afeas est une source importante d'autofinancement pour les trois paliers de l'Afeas. Le tirage a eu lieu au siège social le 14 février 2025 et a été diffusé en direct sur Facebook. Il a permis de dégager 70 179 $ de profit net réparti comme suit :

  - Afeas locales : 22 550 $
  - Afeas régionales : 27 060 $
  - Afeas provinciale : 20 569 $

Les billets du prochain tirage sont en vente actuellement. Le tirage aura lieu le 13 février 2026 au siège social de l'Afeas, et sera diffusé sur *Facebook*.

AVIS DE MOTION ET PROPOSITIONS 2024 - 2025

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

La force de l'égalité

Les règles de procédure

L'étude des propositions soumises se déroulera comme suit pour chacune des propositions ou des thèmes :

- **Présentation de la proposition ou du thème** – En prenant en considération que chacun·e des participant·e·s aura lu en entier les états de fait avant le congrès, la présidente présente ou fait présenter un résumé de l'état de fait ;

Les avis de motion à être ratifiés par les membres ne feront pas l'objet de débat en salle de discussion ;

- **Discussions en salles** : L'attribution des salles de discussions sur Zoom se fera au hasard. Les congressistes en salle de discussions discuteront des propositions, telles qu'inscrites au document de travail. Le temps de discussion sera annoncé par la présidente de délibérations. Chaque salle doit désigner une animatrice qui donnera les droits de parole à chacun·e des participant·e·s.

ÉTUDE DES PROPOSITIONS EN PLÉNIÈRE

- En plénière, la présidente des délibérations procède à la ratification des avis de motion et des propositions de régie interne. Un maximum de 3 interventions pour et 3 interventions contre (maximum 2 minutes par intervention) ;

- Période de clarification : En grand groupe, une période de clarification est permise pour chaque bloc. Elle invite une personne de la région qui a présenté la proposition à répondre aux questions de clarification, s'il y a lieu. Le temps réservé pour la période de clarification sera de 3 minutes maximum.

- Après la période de clarification, nous accepterons un maximum de 3 amendements. Pour chaque amendement, nous acceptons un maximum de 3 interventions pour et 3 interventions contre (maximum 2 minutes par intervention).

- Après avoir disposé des amendements, nous procéderons aux interventions sur la proposition principale (amendée, s'il y a lieu). Nous recevrons un maximum de 3 interventions pour et 3 interventions contre (maximum 2 minutes par intervention), à moins que les congressistes ne demandent de prolonger la discussion.

- Toutes les membres de plein droit en règle et inscrites au congrès ont droit de parole et de vote et elles votent de façon individuelle.

- Les membres soutien en règle et inscrit·e·s au congrès ont droit de de parole, mais n'ont aucun droit de vote.

- Calcul de votes – Pour l'adoption des propositions et des avis de motion, un vote majoritaire est requis. Les abstentions ne sont pas prises en considération dans le décompte des votes exprimés. Les votes seront exprimés virtuellement.

LA PRÉSIDENTE DE DÉLIBÉRATIONS :

- Dirige les délibérations après avoir annoncé le temps réservé à l'étude ;
- Lit ou fait lire la proposition inscrite au cahier ;
- Ouvre la période de délibérations sur chaque proposition ;
- Accorde le droit de parole ;
- Fait respecter les procédures (règlements Afeas). Si, au cours de la discussion, la situation devient confuse (manque de compréhension, besoin d'information ou d'explications supplémentaires), la présidente de délibérations peut, temporairement, suspendre les règles de procédure pour permettre un échange informel en plénière ;
- La présidente de délibérations réserve la dernière intervention pour à l'Afeas régionale qui présente la proposition (si plusieurs Afeas régionales ont la même proposition intégrée dans un seul texte, elles doivent s'entendre, avant l'étude des propositions, pour savoir qui fera cette dernière intervention) ;
- Détermine le moment du vote ;
- N'a pas droit de vote.

Les avis de motion

Les avis de motion ont été adoptés par le conseil d'administration provincial durant l'année 2024-2025, tel que défini dans nos statuts et règlements à l'article 21.6.19. Ils sont présentés à l'assemblée générale des membres pour ratification. Ces avis de motion peuvent être adoptés ou rejetés, et ne peuvent pas faire l'objet d'aucun amendement.

Avis de motion 1

Modification aux règlements Afeas

Comité de gestion des crises, des risques et des plaintes (Attendu)
Depuis 2021, l'Afeas a établi des règles et une politique pour une saine gestion des crises, des risques et des plaintes, ceci afin de faciliter le travail de toutes les instances dans la gestion de différentes situations qui pourraient s'avérer problématiques.

En vue d'assurer la qualité de ses interventions auprès de toutes les parties prenantes de l'Association, nous avons élaboré une politique de traitement des crises, des risques et des plaintes. Celle-ci prend en compte les demandes de ses membres, de ses employées et des gens des communautés desservies par les instances Afeas. Le traitement des demandes tient compte des valeurs, des politiques de régie interne, des statuts et règlements et du code d'éthique de l'Afeas.

En 2024-2025, le comité de gestion s'est réuni afin de faire une révision complète de tous les documents nécessaires pour les membres de ce comité [1].

Cependant, nos statuts et règlements n'ont pas été changés depuis l'entrée en vigueur de cette politique.

[1] Afeas "Cahier de l'administratrice", lien Google Drive réservé aux administratrices

Mandat du comité [2] (Attendu)

Ce comité a pour mandat d'assurer :

- La **gestion des crises** : Le comité intervient en situation de crise, qu'il s'agisse de litiges internes, de conflits entre personnes, de problèmes opérationnels ou de toute autre situation susceptible de nuire à l'Association. Son rôle est de gérer la situation de manière proactive et de minimiser les impacts négatifs.
- La **gestion des risques** : En amont, le comité identifie et évalue les risques potentiels auxquels l'Afeas pourrait être confrontée, tels que les risques de fuite de données personnelles, les conflits d'intérêts, le non-respect des règlements ou les atteintes à la réputation. Il met ensuite en place des mesures préventives pour réduire la probabilité et la gravité de ces risques.
- La **gestion des plaintes** : L'Afeas accorde une importance primordiale au traitement équitable et efficace des plaintes, qu'elles proviennent de ses membres, de ses employé·e·s ou de tiers. Un processus clair et transparent est essentiel pour maintenir la confiance et la crédibilité de l'Association.

Politique de traitement des crises, des risques et des plaintes (Attendu)

Il est clairement indiqué dans les procédures de la politique que le comité est le seul à rendre une décision, et que celui-ci doit faire rapport à son conseil d'administration. Par ailleurs, il est aussi indiqué que toutes les instances de l'Afeas, peu importe le palier concerné, doivent respecter les principes et procédures contenus dans la politique [3].

Article 8 (Considérant)

Dans nos statuts et règlements [4], il est fait mention de la procédure de suspension ou d'exclusion d'un·e membre ou d'un organisme-membre et que cette responsabilité est dévolue au conseil d'administration. Cependant, avec la politique de gestion des crises, des risques et des plaintes, ce devrait être au comité de faire enquête et de rendre une décision, soit de tenter de régler un problème ou de suspendre ou d'exclure un·e membre ou un organisme-membre.

[2] *Idem 1*

[3] *Idem 1*

[4] Afeas "Constitution, règlements, règles de procédure 2024"

Avis de motion 1 – Article 8

(Conseil d'administration provincial)

Nous demandons de mettre à jour l'article 8 de nos statuts et règlements afin d'être conformes avec la politique de gestion des crises, des risques et des plaintes.

Article 8 – Gestion des crises, des risques et des plaintes

8.1

Chaque instance Afeas doit, à chaque début d'année, former un comité de gestion des crises, des risques et des plaintes pour gérer des situations imprévues, des différends ou des manquements qui peuvent survenir. Ce comité doit être composé d'un minimum de trois (3) personnes, dont une (1) personne du conseil d'administration.

8.2

Si une (1) personne du comité de gestion des crises, des risques et des plaintes est visée par une demande d'enquête ou une plainte, celle-ci devra se retirer du comité et le conseil d'administration devra choisir une autre personne pour la remplacer.

8.3

Toutes les demandes d'enquête et les plaintes doivent être adressées au comité de gestion des crises, des risques et des plaintes de l'instance concernée.

8.4

Le comité de gestion des crises, des risques et des plaintes est seul à rendre une décision. Cependant, le comité doit faire un rapport au conseil d'administration des décisions qui sont prises, s'il y a lieu.

8.5

Un·e membre ou un organisme-membre peut être suspendu·e ou exclu·e s'il y a non-conformité aux règlements de l'Association ou si un tort volontaire est fait à l'Association.

8.6

Le comité de gestion des crises, des risques et des plaintes doit envoyer un avis de suspension ou d'exclusion par écrit à la personne visée, en expliquant la cause.

8.7
La personne ou l'organisme-membre peut faire appel au comité de gestion des crises, des risques et des plaintes d'un autre palier (régional ou provincial) dans les dix (10) jours qui suivent l'avis de suspension ou d'exclusion.

8.8
Un·e membre ou un organisme-membre suspendu·e ou exclu·e perd tous ses droits : droit de vote, droit de parole, ainsi que son éligibilité aux élections et tous les privilèges et services offerts par l'Association.

Avis de motion 2-3

Élections à l’Afeas locale et régionale

Règlements Afeas (Attendu)

En 2018, nos règlements stipulaient que le mandat de chaque administratrice était de deux (2) ans, qui pouvait se répéter sur trois (3) mandats consécutifs, tant au palier local que régional [5]. À la fin de ces 3 mandats, l’administratrice devait se retirer et ne plus siéger sur ce même conseil d’administration.

En 2022, le conseil d’administration provincial adoptait une résolution qui donnait le droit aux administratrices un maximum de quatre (4) mandats consécutifs [6].

Ces résolutions ont été ratifiées par les membres en assemblée générale.

Prolongation du nombre de mandats (Considérant)

Le maximum de quatre (4) mandats consécutifs peut s’avérer court pour une administratrice qui désirerait occuper plusieurs postes d’officière l’un à la suite de l’autre. Si le maximum était augmenté d’au moins un mandat, ceci pourrait aider à assurer une stabilité et une continuité dans certains conseils d’administration.

Un avantage significatif de prolonger les mandats est la consolidation de l’expertise et d’acquérir une compréhension plus approfondie des enjeux de l’Afeas, de ses partenaires et de son fonctionnement interne. Cette continuité permettra de maintenir une vision stratégique à long terme et d’assurer une meilleure transition.

En augmentant le maximum à cinq (5) mandats consécutifs, les conseils d’administration auraient plus de temps pour chercher et trouver une relève ayant une certaine expertise pouvant optimiser leur engagement et ainsi assurer un bon fonctionnement du conseil d’administration.

[5] Afeas "Constitution, Règlements, Règles de procédure 2018", articles 13.4 et 18.4

[6] "Constitution, Règlements, Règles de procédure 2024", articles 13.4 et 18.4

Avis de motion 2 – Élections à l'Afeas locale

(Conseil d'administration provincial)

Nous demandons que l'article 13.4 se lise dorénavant comme suit : « Le mandat de chaque administratrice est de deux ans. Une administratrice a droit à un maximum de cinq (5) mandats consécutifs. (Les mandats viennent à échéance en alternance années paires et années impaires.) »

Avis de motion 3 – Élections à l'Afeas régionale

(Conseil d'administration provincial)

Nous demandons que l'article 18.4 se lise dorénavant comme suit : « Le mandat de chaque administratrice est de deux ans. Une administratrice a droit à un maximum de cinq (5) mandats consécutifs. (Les mandats viennent à échéance en alternance années paires et années impaires.) »

PROPOSITIONS SOUMISES À L'ÉTUDE

Propositions 1-2-3-4-5

Féminisme et masculinisme

Critère de recevabilité : Condition féminine

Portraits et enjeux de la manosphère (Attendu)

Internet et les réseaux sociaux ont permis de faciliter les communications. Malheureusement, des contenus haineux et violents envers les femmes sont aussi diffusés dans un cadre masculiniste communément appelé « la manosphère ». Ces échanges se partagent entre les jeunes gens dans les établissements scolaires de niveau secondaire, et inquiètent plusieurs parents. « Manosphère » désigne un ensemble de communautés majoritairement présentes en ligne qui partagent des idées masculinistes, antiféministes et misogynes. Ces propos sont véhiculés dans quatre mouvances différentes au sein du masculinisme et peuvent varier en intensité selon les groupes.

Ces quatre mouvances, ou types, au sein de la manosphère, sont : les artistes de la séduction (*pick-up artists*), dit l'art du comment séduire les femmes ; la 2e catégorie sont les hommes qui se sentent en position d'infériorité et d'oppression, car pour eux, les femmes et leurs idées féministes sont allées trop loin ; la 3e catégorie est de se détacher de toutes relations avec les femmes, de cette manière les hommes vont se libérer de toutes manipulations venant des femmes (*MGTOW : men going their own way*) et le dernier type ou mouvance, ce sont les célibataires involontaires (*incel*) ; pour eux, ce qui intéresse les femmes c'est un idéal masculin inatteignable et c'est la montée du féminisme, les femmes qui sont la cause du problème [1].

[1] Présentation « La Manosphère : Portraits et enjeux » par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence

Montée de discours masculiniste chez les ados (Attendu)

Selon une enquête menée par l'équipe de madame Diane Miconi, professeure adjointe au département de psychopédagogie et d'andragogie dans le domaine du développement, de la santé et du bien-être des adolescents, 34 % des propos à caractère masculiniste recensés dans six écoles montréalaises proviennent principalement de garçons se réclamant des religions chrétienne et musulmane. Ces élèves adhèrent davantage à une idéologie masculiniste que ceux qui ne s'identifient à aucune religion [2].

La Dre Cécile Rousseau, M.D**.,** professeure à la Division de psychiatrie sociale et culturelle de l'Université McGill et titulaire d'une chaire de recherche du Canada en prévention de la radicalisation violente, rappelle que ce qui se passe dans les écoles est le reflet de la société où toutes les formes de polarisation sont aussi en augmentation, comme la xénophobie et l'homophobie [3].

Selon David Ouellet, professeur au secondaire depuis une vingtaine d'années, *« Ce ne sont pas les ados qui ont changé au fil des ans mais plutôt ce à quoi ils sont maintenant exposés. Ils sont en quête d'identité, ils cherchent qui ils sont, mais il y a tellement de modèles de masculinité toxique, ils ne savent plus où aller chercher des modèles positifs »* [4].

Faire face au discours masculiniste chez les élèves (Attendu)

Selon le personnel enseignant, le discours masculiniste commence dès l'âge de 8 ans chez certains garçons [5]. Pour Léa Clermont-Dion, *« Le problème n'est pas le fait que les femmes restent à la maison. C'est plutôt le fait de leur dire qu'elles doivent servir et obéir à leur mari et que leurs efforts pour l'émancipation de la femme est mauvais.* [6] *»*

[2] https://www.journaldequebec.com/2025/04/02/montee-du-discours-masculiniste-chez-les-ados-cest-une-preoccupation-dans-plusieurs-ecoles-du-quebec

[3] https://www.fcpq.qc.ca/action-parents/masculinisme-retention-du-personnel-et-explosion-des-signalements/

[4] *Idem* 2

[5]https://rire.ctreq.qc.ca/faire-face-au-discours-masculiniste-chez-les-eleves-questions-pedagogiques-ethiques-et-juridiques/

[6] Citation extraite de "Sur le Fil" à Télé Québec, 2024

Selon un sondage réalisé au Royaume-Uni en 2024, un jeune homme sur quatre (âgé de 13 à 15 ans) pense que la vie est plus dure pour l'homme que pour la femme [7].

Le journal Le Curieux, dont la mission est de donner l'habitude aux jeunes de s'informer, de leur apprendre à s'informer auprès de sources fiables et de développer leur esprit critique, a produit, en partenariat avec le Secrétariat à la condition féminine, un numéro sur le masculinisme. On peut y lire « *Ce n'est pas le masculinisme qui est problématique. C'est le comportement de certains hommes qui l'est. Contrairement au masculinisme, le féminisme ne prône pas la domination d'un sexe sur l'autre mais bien l'égalité entre les femmes et les hommes* » [8].

Différents portraits de la violence (Attendu)

Les attentats ne sont pas la seule manifestation de violence envers les femmes. La violence est démontrée par de l'intimidation sur les réseaux sociaux, par la banalisation et l'appel à l'agression sexuelle et par des manifestations physiques. Il n'est pas rare de trouver dans les forums et les communautés en ligne de la manosphère des propos racistes, xénophobes, antisémites et néonazis. L'extrême droite et la manosphère partagent des éléments idéologiques dans l'antiféminisme, la misogynie et dans leur vision des rôles genrés [9].

Dans le guide d'animation 2024-2026, on nous rappelle que 34 % des femmes entre 18 et 29 ans subissent de la violence en ligne, comparativement à 17 % des hommes entre 18 et 29 ans. Une enquête mondiale d'Amnistie internationale menée dans 8 pays occidentaux montre que 58 % des répondantes ayant subi des violences ou du harcèlement avaient été victimes de propos racistes, sexistes, homophobes ou transphobes, et que les femmes racisées ont 34 % plus de risques que les femmes blanches de subir des remarques désobligeantes. Cela augmente jusqu'à 84 % si on parle exclusivement des femmes noires [10].

[7] https://www.fcpq.qc.ca/action-parents/discours-masculinistes-une-tendance-inquietante/
[8] https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/LC_LeMasculinisme_FEV25_INTER.pdf
[9] *Idem* 1
[10] www.afeas.qc.ca "Guide d'animation 2024-2026", Opération Tendre la main, page 32

La prévalence du cyberharcèlement était plus élevée chez les femmes et les hommes plus jeunes. Par exemple, 14 % des femmes de 15 à 24 ans avaient subi du cyberharcèlement, comparativement à 7 % des femmes de 45 à 54 ans. Parallèlement, 9 % des hommes de 15 à 24 ans ont déclaré avoir fait l'objet de cyberharcèlement par rapport à 4 % des hommes de 45 à 54 ans [11].

Discours masculiniste inégalitaire (Considérant)

Les jeunes sont exposés, sur le Web et dans certains espaces publics, surtout scolaires, à un discours masculiniste inégalitaire préoccupant. Ils ne bénéficient pas souvent d'une exposition équivalente à un discours féministe sur l'égalité femme-homme.

Les jeunes connaissent peu ce qu'est le féminisme et ce qu'il prône. Peu d'organismes sont présents en milieu scolaire pour faire la promotion de l'égalité femme-homme, pour faire l'historique des luttes féministes et pour outiller les jeunes à répondre aux discours masculinistes.

Le mouvement masculiniste gagne en visibilité et en influence aux États-Unis. Un dialogue sur les enjeux de genre est essentiel pour prévenir la radicalisation. La désinformation et la stigmatisation peuvent exacerber les tensions entre hommes et femmes.

Proposition 1 –Programme de sensibilisation et d'éducation

(Afeas régionale Estrie)

Nous demandons que le ministère de l'Éducation du Québec mette en place un programme de sensibilisation et d'éducation au discours égalitaire entre les femmes et les hommes.

Proposition 2 – Programme éducatif national

(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous demandons au gouvernement la mise en place d'un programme éducatif national axé sur l'égalité des sexes, dans les écoles et les communautés, afin de promouvoir des valeurs de respect mutuel et de partenariat entre garçons et filles.

[11] Revue "Femmes d'ici", automne 2020, vol. 55 no 1, pages 4-5

Proposition 3 – Forums communautaires

(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous proposons d'organiser des forums communautaires impliquant des hommes et des femmes pour discuter des enjeux économiques, sociaux et de genre, favorisant ainsi une compréhension mutuelle.

Proposition 4 – Promotion du féminisme dans les écoles secondaires

(Afeas régionale Estrie)

Nous demandons que l'Afeas provinciale puisse répertorier les organisations qui peuvent offrir des conférences, des ateliers dans les écoles secondaires pour promouvoir le féminisme, tout en rappelant l'historique des luttes féministes afin d'outiller les jeunes face au discours masculiniste.

Proposition 5 – États généraux

(*Afeas régionale Centre-du-Québec)*

Nous demandons à l'Afeas provinciale d'organiser des états généraux sur l'égalité femme-homme ayant comme objectif l'exploration de solutions permettant d'établir un point d'équilibre entre le masculinisme et le féminisme, qui favoriserait l'harmonie et l'épanouissement de chacun et chacune.

Propositions 6-7-8-9

La précarité menstruelle

Critère de recevabilité : Condition féminine

Définition de la précarité menstruelle (Attendu)

La précarité menstruelle désigne les difficultés de nombreuses femmes et filles à se payer des produits menstruels à cause de leurs faibles revenus. Cela comprend également le poids financier des antidouleurs, ou encore des sous-vêtements de rechange [1]

La précarité menstruelle existe aussi lorsque les femmes n'ont pas d'endroit pour se changer, pas d'accès à de l'eau et à du savon et ni à la gestion des déchets. Bien que l'on vive dans un monde où règnent l'envie et le besoin constants de vouloir tout connaitre et comprendre, les menstruations, aussi simples et inhérentes soient-elles, restent un sujet marqué par la désinformation, le tabou et la honte. Bien que les menstruations fassent partie intégrante de la vie de millions de filles et de femmes dans le monde, il y a toujours un nombre préoccupant d'entre elles qui, à ce jour, n'ont pas accès aux protections adéquates. Ce manque d'accès a un effet direct sur leur santé physique, notamment, sur la santé reproductive et mentale [2].

Une femme a des menstruations pendant environ 40 ans, soit 2 500 jours au cours de sa vie. Les saignements menstruels durent en moyenne 5 jours et la perte de sang est d'environ 20 à 80 ml [3].

Initiatives dans le monde (Attendu)

Au Québec, au Canada et dans le monde, plusieurs initiatives ont été mises en place [4] :

[1] https://www.medecinsdumonde.org/medecins-du-monde/quest-ce-que-la-precarite-menstruelle
[2] https://www.humanium.org/fr/linfluence-de-la-precarite-menstruelle-sur-les-droits-des-filles-et-des-femmes-dans-le-monde/
[3] https://medicspark.fr/magazine/comment-fonctionne-le-cycle-menstruel-duree-et-phases-du-cycle-symptomes/
[4]https://premierelecture.bibliotheque.assnat.qc.ca/2024/01/31/laccessibilite-des-produits-menstruels-au-quebec/

- En 2021, la Ville de Montréal a lancé un projet pilote sur la distribution de produits menstruels dans quatre lieux publics. Grâce au succès de ce projet pilote, des produits sont maintenant offerts dans plusieurs bâtiments municipaux et autres lieux publics ;
- Au Collège LaSalle à Montréal, des serviettes hygiéniques et des tampons sont offerts dans des distributeurs installés dans les toilettes pour femmes ou non genrées ;
- L'Université Laval a lancé un projet pilote d'équité menstruelle pour rendre accessibles gratuitement des serviettes et des tampons. Le projet se déploie dans plus d'une vingtaine de toilettes situées dans quatre pavillons du campus ;
- Depuis 2017, l'Association étudiante de l'Université McGill (AEUM) offre des produits menstruels jetables à différents endroits sur le campus ;
- En janvier 2021, l'Association générale des étudiants du Cégep de Trois-Rivières a mis sur pied un programme de distribution de coupes menstruelles ;
- La Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador offrent des produits menstruels gratuitement dans les écoles de leur territoire ;
- En 2021, le gouvernement de l'Alberta a annoncé un partenariat avec Centraide pour distribuer des produits menstruels dans les écoles de la province. Un montant de 260 000 $ a été octroyé à l'organisme dans le cadre d'un projet pilote d'une durée de deux ans. La campagne intitulée *Period Promise* a comme mission d'installer des distributeurs dans plus d'une centaine d'écoles ;
- Le 27 avril 2021, le conseil d'administration des écoles publiques d'Edmonton a adopté une motion pour offrir des produits menstruels dans les écoles publiques. Les raisons invoquées derrière cette décision incluent des motifs de santé physique, l'absentéisme et le fait qu'il s'agit de produits essentiels au même titre que le papier hygiénique ;
- Au Royaume-Uni, le ministère de l'Éducation a introduit un plan de distribution libre-service de produits menstruels dans les écoles et les collèges d'Angleterre visant la population étudiante de 18 ans et moins ;
- Depuis juin 2021, les écoles néo-zélandaises doivent distribuer des produits menstruels gratuitement à leurs étudiantes ;
- De 2018 à 2019, le gouvernement écossais a engagé des sommes pour rendre les produits menstruels accessibles dans les écoles, les collèges et les universités ;
- En 2020, le Parlement écossais a adopté à l'unanimité une loi qui établit un régime d'accès universel aux produits menstruels à toute personne qui en a besoin. L'Écosse est devenue la première administration au monde à se doter d'un tel régime.

Au Canada, depuis décembre 2023, tous les employeurs sous réglementation fédérale doivent fournir des serviettes jetables et des tampons à tout membre du personnel qui en a besoin dans leur milieu de travail. Les employeurs doivent fournir ces produits gratuitement aux membres du personnel, dans un lieu accessible qui offre de l'intimité, comme une toilette ou une armoire de fournitures de bureau [5].

Mesures législatives (Attendu)

Peu de gouvernements ont adopté des mesures législatives visant à rendre les produits menstruels accessibles gratuitement aux femmes en situation de précarité financière.

Seuls deux cas ont été répertoriés par l'étude du Conseil du statut de la femme en 2021 [6]:

- En 2016, la Ville de New York a adopté une loi qui garantit la distribution de produits menstruels gratuits dans les refuges pour personnes en situation d'itinérance, pour les jeunes en centre de détention et pour celles en attente d'un placement dans une famille d'accueil (Weiss-Wolf, 2020).
- Dans l'État du Maryland, une loi adoptée en 2017 prévoit que l'État fournisse à certains prestataires de services et aux conseils scolaires une réserve suffisante de produits menstruels jetables pour combler les besoins des femmes fréquentant les refuges et ceux des étudiantes sans domicile fixe. En 2021, un projet de loi visant plus largement les femmes des ménages à faible revenu a également été déposé dans cet État.

Plusieurs municipalités du Québec ont déjà mis en place des programmes de subventions afin de réduire la production de déchets. Sur présentation d'un justificatif d'achat, les femmes peuvent bénéficier d'un remboursement [7].

[5]https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2023/12/les-produits-menstruels-sont-maintenant-fournis-gratuitement-aux-membres-du-personnel-des-milieux-de-travail-sous-reglementation-federale.html

[6] CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2021). "Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles", Québec, Conseil du statut de la femme, 117 p.https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/produits-menstruels.pdf

[7]https://viitaprotection.com/fr/pages/going-green-subsidy

Encourager l’achat de produits écologiques (Considérant)

Plusieurs municipalités régionales de comté (MRC), municipalités et arrondissements de Montréal ont mis en place un programme de subvention, financé à même leur budget, qui vise à rembourser une partie des frais d’achat de produits menstruels réutilisables. Ils encouragent l’achat de produits écologiques, comme les couches lavables, les savons écologiques et les produits menstruels réutilisables dans l’objectif de réduire la consommation de produits à usage unique et, de ce fait, la production de déchets.

Selon le Conseil du statut de la femme [8], si les produits réutilisables peuvent être une bonne option en raison de leur plus faible coût à long terme, ils ne sont pas populaires auprès des femmes en situation de précarité financière. La difficulté d’accès à des toilettes pour changer les produits, à du matériel pour les laver (ex. : dans le cas des serviettes lavables) et à un endroit pour les ranger sont des obstacles à l’utilisation de ces produits par des femmes en situation d’itinérance.

Bien qu’il s’agisse d’une dépense initiale plus importante, la coupe menstruelle, les culottes menstruelles et les serviettes lavables sont des options plus écologiques et peuvent vite devenir plus économiques, car ces produits sont plus durables. Les produits menstruels réutilisables ont un impact réel sur la santé et l’environnement.

Les produits menstruels devraient être considérés comme des produits de première nécessité, rendus disponibles en permanence pour la santé et la dignité de toutes les femmes. Selon l’organisme Médecins du Monde, dont la mission principale est d'assurer et de défendre l'accès à la santé pour les personnes exclues et en situation de vulnérabilité, la précarité menstruelle constitue un enjeu important aujourd’hui : elle est considérée comme une question de santé publique [9].

[8] https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/produits-menstruels.pdf
[9] *Idem* 1

Proposition 6 – Disponibilité dans les endroits publics

(Afeas régionale Mauricie)

Nous demandons aux gouvernements provincial et fédéral, ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et les Municipalités régionales de comté (MRC), que des mesures soient prises afin que tous les endroits publics soient munis de distributeurs de produits menstruels jetables, et ce, gratuitement.

Proposition 7 – Distributeurs dans les établissements scolaires

(*Afeas régionale Mauricie)*

Nous demandons au gouvernement provincial que toutes les écoles (primaires, secondaires, cégeps, universités, écoles privées, centres de formation spécialisés, etc.) soient munies de distributeurs de produits menstruels jetables, accessibles aux étudiantes, aux enseignantes et au personnel féminin, et ce, gratuitement.

Proposition 8 – Distributeurs dans les lieux de formation fédéraux

(Afeas régionale Mauricie)

Nous demandons au gouvernement fédéral que tous les lieux de formation qui relèvent du palier fédéral, comme l'armée, l'aviation, etc., soient munis de distributeurs de produits menstruels jetables, et ce, gratuitement.

Proposition 9 – Programme de soutien à l'achat de produits menstruels réutilisables

(Afeas régionale Mauricie)

Nous demandons à l'Union des municipalités (UMQ), aux Municipalités régionales de comté (MRC) et à la Fédération canadienne des municipalités (FCM), que toutes les municipalités se dotent d'un programme de soutien à l'achat de produits menstruels réutilisables.

Proposition 10

Intelligence artificielle (IA)

Critère de recevabilité : Sujet d'étude

Guide d'animation (Attendu)

Le guide d'animation 2024-2026 consacre tout un chapitre aux nouvelles technologies pour démontrer qu'elles sont souvent présentées comme neutres et au service de toutes et tous. Cependant, il est maintenant clair que les nouvelles technologies reproduisent les inégalités qui existent déjà dans la société [1].

Positions Afeas (Attendu)

L'Afeas s'inquiète depuis plusieurs années des conséquences de l'utilisation des nouvelles technologies. Entre autres :

- En 2013, face à la cyberintimidation, l'Afeas demandait de mettre sur pied des publicités diffusées aux heures de grande écoute sur tous les réseaux incluant les médias sociaux pour inciter les parents, les éducatrices et éducateurs à avoir plus de vigilance envers l'utilisation que les enfants, les adolescent·e·s font des médias sociaux et à les informer des conséquences, des précautions à prendre et des ressources existantes [2] ;
- L'année dernière, en 2024, nous demandions aux gouvernements fédéral et provincial et au Commissaire à l'éthique et à la déontologie d'adopter une loi sur l'IA et un code de déontologie et d'éthique apte à protéger la population de ces fraudes et abus [3].

Projet de loi C-27 (Attendu)

Le projet de loi C-27, *Loi édictant la Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs, la Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données et la Loi sur l'intelligence artificielle et les données et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois,* a été déposé le 16 juin 2022 à la Chambre des communes [4].

[1] Afeas "Guide d'animation 2024-2026", pages 24 à 26
[2] *Idem* 2, page 3
[3] https://afeas.qc.ca/prop_annuelles/recueil-des-revendications-2024/
[4] https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/pl/charte-charter/c27_1.html

Cependant, bien qu'il ait été adopté en deuxième lecture le 24 avril 2023, il n'a pas été adopté définitivement dans son ensemble. Le processus législatif a été interrompu au déclenchement des élections 2025, ce qui a eu pour effet de faire « mourir au feuilleton » ce projet de loi.

Si tous les parlementaires semblaient s'accorder sur le besoin d'une loi sur l'IA, la structure en trois parties du projet de loi agaçait les oppositions depuis son dépôt [5].

Industrie culturelle (Attendu)

Les six principaux syndicats de l'industrie culturelle québécoise ont uni leurs voix et dévoilé un manifeste pour la défense de la création authentique, intitulé *L'art est humain*, exhortant les gouvernements provinciaux et fédéral à mettre en place un cadre de régulation plus efficace autour de l'IA générative, affirmant que chaque jour, des œuvres de créateurs sont usurpées à des fins d'entraînement de l'IA [6].

Avec son projet de loi 109, *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique, le ministre de la Culture et des Communications du Québec*, monsieur Mathieu Lacombe, espère convaincre ses homologues de l'UNESCO d'adopter un protocole contraignant sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Son objectif est de forcer les géants du numérique à respecter la souveraineté des nations qui veulent mettre de l'avant les films ou les albums de musique de leur langue et de leur culture [7].

Conséquences de l'utilisation de l'IA (Attendu)

L'Institut du Québec, organisme à but non lucratif, axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.

[5] https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2080787/intelligence-artificielle-loi-canada-c27
[6] https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2170708/art-humain-manifeste-syndicats-culturels-quebec-ia-generative
[7]https://www.lapresse.ca/arts/2025-06-13/souverainete-culturelle/un-combat-pour-la-survie-des-cultures-nationales.php#

En appliquant, pour la première fois au contexte québécois, une méthodologie éprouvée à l'international pour identifier les travailleurs et travailleuses vulnérables, l'Institut du Québec a pu estimer :

- Que dans les domaines manufacturiers, environ 810 000 personnes, soit 18 % de la main-d'œuvre québécoise, travaillent ou cherchent un emploi dans 96 professions actuellement vulnérables à l'automatisation à la fois par la robotisation et par des applications d'IA ;
- Que les jeunes de 15 à 24 ans, qui occupent plus souvent des emplois en vente et services, sont davantage à risque. La situation est particulièrement préoccupante pour celles et ceux qui ne poursuivent pas d'études et qui souhaitent faire carrière dans ces emplois vulnérables à l'automatisation ;
- Que quelque 27 % des adultes de plus de 25 ans sans diplôme occupent ou cherchent un emploi dans une profession vulnérable ;
- Bien que les diplômées et diplômés universitaires de 25 ans et plus ne soient pas complètement épargné·e·s, elles et ils restent très peu exposé·e·s : 8 % d'entre elles et eux occupent ou cherchent un emploi dans une profession vulnérable, et ce, même si les nouvelles formes d'IA génératives – capables de créer du contenu original – les exposent plus qu'avant au risque d'automatisation [8].

Conséquences de l'utilisation de l'IA (Considérant)

Bien que l'utilisation de l'IA, notamment pour faire des recherches, soit encouragée, Me Catherine Claveau, bâtonnière du Québec, met en garde la population contre les raccourcis qu'on pourrait être tenté d'emprunter en utilisant les outils d'IA, qui ne peuvent pas remplacer un véritable accompagnement par un·e professionnel·le du droit. Elle mentionne qu'il y a des enjeux éthiques et déontologiques autour de la profession juridique qui pourraient ne pas être couverts par une machine. Une réponse générée par l'IA n'est pas tout à fait adaptée au contexte, puisque les données sont dépersonnalisées. Elle rappelle aussi que les avocat·e·s sont responsables. Si une erreur est commise par une personne, une assurance responsabilité professionnelle est là pour pouvoir obtenir compensation, ce qui n'est pas le cas si la perte de droits provient d'une machine [9].

[8] https://institutduquebec.ca/content/publications/repercussions-de-l-automatisation-et-de-l-ia-sur-la-main-d-oeuvre-au-quebec/idq-202501-ia.pdf

[9] https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2025-01-12/intelligence-artificielle/le-barreau-du-quebec-plaide-la-prudence.php

Même si l'IA a connu des avancées spectaculaires au cours des dernières années, les millions de calculs qui servent à faire rouler ces technologies sont gourmands en énergie et ont de graves répercussions sur les changements climatiques.

De plus, l'IA permet la falsification des images des lieux physiques, des personnes et de la voix, ainsi que l'hypertrucage mensonger dans un but trompeur, ouvrant la voie à l'exploitation des femmes, des enfants et des hommes, notamment dans un but pornographique et de toute autre fraude.

Proposition 10 – Loi sur l'IA

(Afeas régionale Richelieu-Yamaska)

Nous demandons au gouvernement fédéral de voter une loi sur l'IA et (non sur de tiers sujets tels que l'ex-projet C-27), qui inclut un code d'éthique et de déontologie appliquées dans toutes les activités où l'IA est requise tant au provincial qu'au fédéral.

[8] https://institutduquebec.ca/content/publications/repercussions-de-l-automatisation-et-de-l-ia-sur-la-main-d-oeuvre-au-quebec/idq-202501-ia.pdf

[9] https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2025-01-12/intelligence-artificielle/le-barreau-du-quebec-plaide-la-prudence.php

Proposition 11

L’écoblanchiment

Critère de recevabilité : Sujet d’étude

Sujet à l’étude (Attendu)

Le guide d’animation 2024-2026 de l’Afeas nous amène à réfléchir au sujet de l’écoblanchiment qui est une stratégie courante en marketing, visant à vendre davantage de produits ou services aux personnes qui souhaitent limiter leur impact environnemental [1].

Définitions (Attendu)

Le Centre québécois du droit de l’environnement (CQDE) désigne l’écoblanchiment (ou *greenwashing*) comme les stratégies qui transmettent, de manière consciente, des informations fausses ou trompeuses qui suggèrent qu’un produit ou une pratique est plus écoresponsable qu’elle ne l’est en réalité [2] [3].

L’Office québécois de la langue française définit ce terme comme une « opération de relations publiques menée par une organisation, une entreprise pour masquer ses activités polluantes et tenter de présenter un caractère écoresponsable » [4].

Positions de l’Afeas (Attendu)

Depuis plusieurs années, l’Afeas se soucie de l’environnement en demandant que plusieurs mesures soient mises en place concernant l’eau, le suremballage, le compostage ou le recyclage [5].

[1] Afeas "Guide d’animation 2024-2026", page 51
[2] *Idem* 1
[3] https://old.cqde.org/fr/nos-actions/ecoblanchiment/
[4] https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8365406/ecoblanchiment
[5] www.afeas.qc.ca, section membres privée, Positions Afeas, 660 – Environnement

L'écoblanchiment climatique (Attendu)

Selon le rapport du CQDE intitulé *L'écoblanchiment climatique au Québec et au Canada : Comment renverser la vapeur ?* publié à l'automne 2022, « les consommateurs se fient aux informations communiquées par les entreprises en matière climatique pour leurs choix de consommation, les investisseurs pour leurs choix d'investissements, les organismes publics pour la surveillance et le contrôle des entreprises, en plus des concurrents et des autres parties prenantes qui s'y fient à diverses autres fins, pour ne nommer que quelques exemples. Cependant, lorsque ces déclarations sont vagues ou non justifiées, que ce soit intentionnellement ou non, toutes ces décisions peuvent être faussées. Encadrer adéquatement l'écoblanchiment climatique peut permettre de fournir au public un portrait plus clair des progrès accomplis dans la lutte contre les changements climatiques et peut permettre d'assainir les marchés, lesquels sont de plus en plus nombreux à être affectés par l'écoblanchiment climatique [6].

Dispositions législatives au Canada (Attendu)

Le 20 juin 2024, le gouvernement fédéral canadien a adopté le projet de loi C-59 en modifiant la *Loi sur la concurrence* lui accordant la sanction royale. Les modifications apportées à la Loi visent expressément l'écoblanchiment en revoyant les dispositions générales actuelles de la Loi quant aux indications fausses ou trompeuses [7].

Avec ses nouvelles dispositions législatives contre l'écoblanchiment, le Canada veut faire le ménage dans les étiquettes vertes et rétablir la confiance des consommateurs et consommatrices. Le Canada veut mettre fin aux affirmations plus ou moins douteuses, voire franchement mensongères, qui fleurissent sur de plus en plus de produits dans les commerces, et encadrer la façon dont les entreprises communiquent sur l'impact environnemental de leur activité [8].

[6] https://cqde.org/wp-content/uploads/2022/09/Ecoblanchiment_Rapport_Francais.pdf, page 5

[7] https://mcmillan.ca/fr/perspectives/lecoblanchiment-et-le-resserrement-de-la-reglementation-du-canada-en-matiere-de-declarations-environnementales-les-recentes-modifications-apportees-a-la-loi-sur-la-concurrence/

[8] https://old.cqde.org/fr/nos-actions/ecoblanchiment/

Avis des acteurs économiques (Attendu)

Cependant, bien que salué par les écologistes, ce projet de loi est critiqué par des acteurs économiques, la réglementation étant jugée trop imprécise et elle inquiète. « *Elle laisse planer un grand flou. Nos membres ne savent plus exactement de quoi ils peuvent parler* », rapporte la vice-présidente de la Chambre de commerce de Calgary, Ruhee Ismail-Teja. Pour elle, « *les mesures législatives contre l'écoblanchiment empêchent ses membres de parler librement de leurs objectifs climatiques* » [9].

Dans un communiqué de presse, Alliance nouvelles voies, le lobby de l'industrie des sables bitumineux, parle d'« *un climat d'incertitude considérable pour les entreprises canadiennes souhaitant s'exprimer publiquement sur les travaux qu'elles entreprennent pour améliorer leur rendement au chapitre de l'environnement et lutter contre les changements climatiques* » [10].

De même, le géant pétrolier Suncor Énergie, établi à Calgary, a supprimé de ses supports de communication toute référence à ses actions en matière climatique, « *jusqu'à ce que le Bureau de la concurrence présente des clarifications et des directives précises* » [11].

Le secteur de l'agroalimentaire serait également plus frileux à communiquer sur les questions écologiques par peur d'être accusé d'écoblanchiment, rapporte Olivier Boiral, qui a mené une enquête auprès d'une trentaine d'acteurs [12].

Les entreprises « *s'interdisent de s'engager ouvertement alors que le but de la loi n'est pas de réduire la quantité d'informations disponibles, mais d'améliorer la qualité. On peut se demander si [elles] n'exagèrent pas les risques* », considère Julien Beaulieu, avocat spécialisé en droit de la concurrence, qui y voit avant tout une « posture politique » [13].

[9] *Idem* 8

[10] https://www.newswire.ca/fr/news-releases/des-modifications-apportees-a-la-loi-sur-la-concurrence-reduisent-au-silence-les-entreprises-canadiennes-qui-adoptent-des-mesures-contre-les-changements-climatiques-895493191.html

[11] https://www.suncor.com/fr-ca/nouvelles-et-histoires/reponse-de-suncor-aux-recentes-modifications-apportees-a-la-loi-sur-la-concurrence

[12] *Idem* 8

[13] *Idem* 8

L’écoétiquette (Attendu)

L’écoétiquette ou un label environnemental sont des logos apposés sur un produit pour informer les consommateurs et consommatrices sur les caractéristiques environnementales de ce produit. Cette marque distinctive permet de communiquer des informations sur l’impact écologique du produit, comme son mode de fabrication, ses matériaux ou son empreinte carbone. Dans certains cas, l’écoétiquette peut également renseigner sur des aspects sociaux et économiques liés au produit, comme les conditions de travail des employés ou la durabilité du produit [14].

Charge mentale (Considérant)

La sécurité financière des femmes, d’avoir à toujours vérifier les informations mentionnées sur les produits équivaut à des pertes de temps et d’argent énormes pour les femmes. Ces deux constatations augmentent la charge mentale encore trop présente en venant fragiliser le pouvoir d’achat chez les femmes.

Afin de s’assurer que les produits que nous consommons respectent les règles de protection de la biodiversité, le gouvernement doit revoir ses réglementations sur l'écoblanchiment afin de mieux informer les entreprises et les consommateurs et consommatrices sur leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Proposition 11 – Logos environnementaux certifiés

(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous demandons au gouvernement fédéral de rendre obligatoire l’apposition de logos environnementaux certifiés, faciles à identifier, sur tous les produits afin de garantir leur conformité à la réglementation canadienne et voire internationale.

[14] https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/ecoetiquette/savoir-plus.htm

Propositions 12-13-14-15-16

Le suremballage

Critère de recevabilité : Enrichissement des positions Afeas

Positions de l'Afeas (Attendu)

En 2019, l'Afeas demandait d'investir davantage dans la recherche pour remplacer les emballages non compostables. De plus, nous demandions de légiférer pour diminuer le suremballage, quand aucun « point critique » n'est identifié, par réduction à la source, en réduisant le poids ou l'épaisseur ou le volume, voire même en supprimant l'emballage dans certains cas [1].

Définition (Attendu)

Selon Amélie Côté, analyste en réduction à la source à Équiterre, suremballer signifie « *emballer plus que ce qu'exige un produit pour être protégé des dommages* ». La pandémie a fait exploser le commerce en ligne et le nombre de colis livrés, souvent trop emballés. Ce surplus d'emballage entraîne des conséquences désastreuses sur l'environnement. Les emballages recyclables ou compostables ne sont pas nécessairement meilleurs pour l'environnement, car ils ne sont pas toujours recyclés ou compostés dans les centres de tri [2].

Un problème généralisé (Attendu)

Selon l'Observatoire de la consommation responsable, 68 % des consommateurs québécois considèrent qu'un emballage secondaire, comme la boîte qui contient un pot de crème pour le visage, est synonyme de suremballage. D'autres exemples abondent : les portions individuelles, les boîtes de carton des tubes de dentifrice, les boîtes de céréales contenant des sacs à moitié pleins, la crème solaire placée dans une boîte de carton emballée dans une pellicule de plastique, les capsules à café plutôt que le café en vrac, etc [3].

[1] https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/ecoetiquette/savoir-plus.htm

[2] https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2024-08-19/emballage/ce-qu-en-disent-les-experts.php Anaïs Desjardins et Megan Foy

[3] https://www.protegez-vous.ca/habitation/suremballage

La population est favorable (Attendu)

Un sondage réalisé par le cabinet McKinsey auprès de 11 000 consommateurs et consommatrices dans 11 pays signale que les emballages durables sont devenus une priorité pour les acheteurs et acheteuses [4].

- 57 % des Québécois·es privilégient l'achat de produits avec peu d'emballage [5].
- 40,6 % des personnes sondées pour le rapport d'Équiterre en collaboration avec le Réseau de recherche en économie circulaire disaient faire des achats en vrac [6].
- Selon l'Observatoire de la consommation responsable, 68 % des consommateurs et consommatrices québécois·es considèrent qu'un emballage secondaire, comme la boîte qui contient un pot de crème pour le visage, est synonyme de suremballage [7].

Effet du suremballage (Considérant)

La frontière entre emballage et suremballage est parfois difficile à déterminer. Le suremballage a un effet dévastateur sur l'environnement. Il coûte cher et n'apporte aucune plus-value au produit consommé en plus de contribuer à l'augmentation des déchets. De plus, le suremballage entraîne une consommation excessive de ressources : énergie et matières premières. Cela inclut le pétrole, le bois et l'eau.

[4] https://www.packnode.org/fr/durabilite/mckinsey-la-volonte-de-payer-pour-un-emballage-durable-varie-con

[5] *Idem* 3

[6] https://www.equiterre.org/fr/ressources/des-solutions-pour-reduire-les-emballages-chez-les-detaillants-en-alimentation-au-canada

[7] https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/communiques-de-presse/barometre-2025-de-lobservatoire-de-la-consommation-responsable-de-lesg-uqam-15-ans-danalyse-des-pratiques-de-consommation-responsable/

Proposition 12 – Campagne de sensibilisation

(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous demandons au ministère de l'Environnement de mettre sur pied une campagne de sensibilisation au suremballage dénonçant ses méfaits sur l'environnement.

Proposition 13 – Solutions de remplacement

(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous demandons au gouvernement de proposer des solutions de remplacement pour contrer le suremballage en établissant des cibles claires de réduction des emballages à usage unique.

Proposition 14 – Accroissement de l'offre des produits en vrac

(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous demandons au ministère de l'Industrie et du Commerce d'encourager les entreprises à accroître l'offre de produits en vrac dans les grands commerces et mettre en place un système de remplissage pour les boissons, les cosmétiques et les produits d'entretien.

Proposition 15 – Écoconception des emballages

(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous demandons d'établir des services pour favoriser l'écoconception de l'emballage en analysant le cycle de vie des produits et des emballages concernant les matières premières, la fabrication, le transport, la distribution, la durée de vie et éliminer le non nécessaire.

Proposition 16 – Normes de consignation et de cueillette sélective

(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous demandons au gouvernement de moderniser et d'élargir les normes de consignation et de cueillette sélective.

Propositions 17-18

Le manque de civisme et de respect

Critère de recevabilité : Enrichissement des positions Afeas

Positions de l'Afeas (Attendu)

Depuis plusieurs années, l'Afeas se préoccupe des comportements non respectueux qu'on peut remarquer dans les médias, en ligne, dans les commerces et dans les établissements scolaires. Le manque de civisme et de respect est un phénomène complexe qui nécessite une attention et une action rapide pour être géré efficacement.

En 2002, l'Afeas demandait au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et à toutes les instances concernées d'interdire et de faire cesser les comportements non respectueux (mensonges, tricheries, impolitesses et grossièretés) dans toutes les émissions ou les annonces publicitaires diffusées dans les médias [1].

En 2013, nous demandions d'intégrer un programme de formation obligatoire sur les problèmes de cyberintimidation dans les écoles primaires et secondaires [2].

En 2023, nous demandions qu'un cours obligatoire d'empathie, de respect et de bienséance soit instauré, à raison d'une heure par semaine, pour les jeunes âgés de 6 à 16 ans [3].

Définition du civisme (Attendu)

Le dictionnaire Larousse définit le civisme comme étant le dévouement envers la collectivité, l'État, et à la participation régulière à ses activités, notamment par l'exercice du droit de vote [4]. Il définit la civilité comme l'observation des convenances en usage chez les gens qui vivent en société : politesse et courtoisie [5].

[1] www.afeas.qc.ca section membres privée, Communications (610) page 4
[2] https://afeas.qc.ca/prop_annuelles/recueil-de-propositions-2013/, pages 9 à 11
[3] https://afeas.qc.ca/prop_annuelles/recueil-des-propositions-2023/, pages 17 et 18
[4] https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/civisme/16284
[5] https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/civilit%C3%A9/16281

Selon Wikipedia, le civisme désigne l'art d'être citoyen. Il signifie le respect et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit, ainsi que le respect de ses conventions et de ses lois. Cet ensemble de règles écrites ou non écrites, de normes sociales, vise la régulation de la vie en société et facilite la vie en groupe [6].

En résumé la civilité est l'observation des convenances, de bonnes manières en usage dans un groupe social (politesse, courtoisie), alors que l'incivilité, ou le manque de civisme se caractérise par des petits gestes, des écrits ou encore des insultes et un manque de respect envers d'autres personnes sur les lieux de travail, de rencontres publiques ou privés [7].

Conséquences (Attendu)

Lors des débats à l'Assemblée nationale et à la Chambre des Communes des répliques grossières et méprisantes ont été adressées à des élu·e·s. La Chambre des communes « y réaffirme que la violence et les menaces n'ont pas leur place au sein du Parlement », en exhortant « tous ses membres à se comporter avec civisme et respect envers leurs collègues afin de permettre un véritable débat constructif » [8].

Plusieurs mairesses, maires, conseillères et conseillers municipaux en sont venus à démissionner, entre autres, parce que le climat est toxique. Plusieurs citoyennes et citoyens sont irrespectueux et dépassent leurs droits de s'exprimer [9]. Pour plusieurs de ces élu·e·s, l'ingratitude de certains citoyens et citoyennes, dont plusieurs n'hésitent plus à invectiver, insulter, harceler ou menacer, fait partie des raisons pour démissionner. Pierre Delorme, professeur émérite au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, souligne que « c'est un phénomène en croissance exponentielle, d'une situation généralisée » [10].

[6] https://fr.wikipedia.org/wiki/Civisme
[7]https://www.latoiledesrecruteurs.ca/le-manque-de-civisme-une-realite-a-prendre-au-serieux/
[8] https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2024-09-23/decorum-a-la-chambre-des-communes/les-deputes-s-entendent-pour-ramener-la-civilite.php
[9] https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1993153/politique-municipale-elus-demission
[10] *Idem* 9

Le manque de civisme rend le climat de travail toxique et souvent intenable. En réponse à cette réalité, Détail Québec, référence en matière de main-d'œuvre dans le commerce de détail au Québec, a lancé en décembre 2023 une campagne pour encourager la courtoisie dans les commerces. Jusqu'en mars 2025, plus de 250 établissements québécois avaient demandé d'obtenir les affiches de cette initiative qui a attiré l'attention de plusieurs autres industries : institutions financières, cliniques médicales et centres de personnes âgées, entre autres [11].

Dans un rapport publié en septembre 2024, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) révèle qu'en 2021-2022, la prévalence des troubles d'anxiété et de dépression au Québec était de 25 % supérieure à ce qui était attendu. Comme la situation a fortement affecté l'offre et l'utilisation même des soins de santé, l'INSPQ estime que ces résultats pourraient « sous-estimer les répercussions réelles de la pandémie sur la santé mentale » de la population [12].

Appel à l'ordre (Considérant)

Nous vivons dans une société démocratique, éduquée et de plus en plus instruite. Le respect et les bonnes manières doivent s'appliquer et prévaloir sur l'impolitesse et le manque de savoir-vivre. L'établissement d'une réglementation poserait des balises qui inciteraient les gens à respecter les directives légales.

Malgré les appels à l'ordre de celles et ceux qui constituent l'autorité, les règles de procédure ne sont souvent pas respectées par les élu·e·s et la population. Nous pouvons aussi constater qu'il y a un manque de savoir-vivre et une dérive dans les communications verbales et écrites. Que ce soit dans le milieu politique, les médias sociaux ou la télévision, plusieurs se permettent un langage odieux et inacceptable.

[11] https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/12112/civisme-savoir-vivre-pandemie-covid19
[12] *Idem* 10

Proposition 17 – Règles de gouvernance

(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous demandons que soient établies des règles de gouvernance publique avec des règlements juridiques stricts qui obligeraient toute personne à se comporter de manière polie et respectueuse sur les médias sociaux, en société, et dans les lieux publics, sous peine de se voir imposer des peines sévères.

Proposition 18 – Apprentissage du respect

(Afeas régionale Centre-du-Québec)

Nous demandons au gouvernement que soit enseigné dans les écoles, l'apprentissage du respect de l'autorité et des institutions.

Propositions 19-20-21-22-23

Crise du logement

Critère de recevabilité : Enrichissement des positions Afeas

Positions de l'Afeas (Attendu)

Depuis plusieurs années, l'Afeas fait régulièrement des revendications concernant le logement. En 2010, elle demandait de développer, en nombre suffisant, des logements et des habitations à prix abordables, universellement accessibles, sécuritaires et écoénergétiques. De plus, la même année, nous demandions au gouvernement, par l'entremise de la Société d'habitation du Québec, de faire construire des logements sociaux et coopératifs subventionnés (HLM) [1].

Le 20 octobre 2016, l'Afeas déposait un avis à la consultation du Gouvernement du Canada intitulée « Parlons logement », dans lequel étaient mentionnées nos positions en lien avec la consultation [2].

En 2023, considérant la mission coopérative de la Fédération des Caisses Desjardins, nous demandions que la Fédération contribue à la construction des coopératives de logements pour les moins bien nantis de la société [3].

En 2024, nous demandions, entre autres, que l'offre de logements soit accrue, tout en respectant l'abordabilité pour les personnes à faible revenu et les personnes les plus démunies socialement, que des investissements soient prévus pour la rénovation des logements existants De plus, nous demandions l'ajout de logements sociaux et abordables et que le soutien financier soit accru en matière de logement afin que les municipalités puissent faire face au problème d'itinérance et de protéger le parc de logements locatifs encore abordables et les locataires qui y vivent [4].

[1] https://afeas.qc.ca/prop_annuelles/recueil-de-propositions-2010/
[2] https://afeas.qc.ca/parlons-logement-octobre-2016/
[3] https://afeas.qc.ca/prop_annuelles/recueil-des-propositions-2023/
[4] https://afeas.qc.ca/prop_annuelles/recueil-des-revendications-2024/

Les femmes sont touchées par la crise du logement (Attendu)

Selon le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, « *Les crises du logement qui sévissent dans les 17 régions du Québec prennent des formes diverses et affectent d'une manière disproportionnée les femmes. Toutes les femmes n'ont pas les mêmes vécus, ni les mêmes dénis de leur droit à un logement adéquat, sain et sécuritaire. (…) Avoir un logement salubre, sécuritaire, d'une taille suffisante et économiquement viable s'inscrit dans la lutte féministe. (…) Actuellement, la responsabilité d'accéder à un logement adéquat et abordable repose entièrement sur les épaules des femmes et des populations plus vulnérables. Plusieurs obstacles empêchent les femmes d'accéder à un logement adéquat et abordable ou les contraignent à quitter leur chez-soi : pénurie de logements, augmentation de loyer abusive, prix exorbitant, logement insalubre, "rénovictions"* » [5].

L'augmentation du coût des logements devenu inabordable (Attendu)

Selon Véronique Laflamme, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), « *Les locataires à faible et modeste revenus font face à une inabordabilité grandissante. 173 000 ménages locataires du Québec ont déjà des besoins impérieux de logement, selon Statistique Canada, car ils vivent dans un logement trop cher, trop petit ou en mauvais état, avec un revenu médian annuel de seulement 21 400 $. Les logements privés qui représentent pourtant 89 % du parc locatif ne répondent pas aux besoins d'un nombre grandissant de locataires*» [6].

Projet de loi 65 (Attendu)

Le projet de loi 65, *Loi limitant le droit d'éviction des locateurs et renforçant la protection des locataires ainés* du gouvernement du Québec, a été sanctionné et mis en vigueur le 6 juin 2024 [7].

[5] https://reseautablesfemmes.qc.ca/mobilisations/mobilisation-pour-le-droit-au-logement/

[6] https://www.frapru.qc.ca/pauvreteresponsabilitegouvernementale/

[7] https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-65-43-1.html

Ce projet de loi vise à protéger les locataires victimes d'éviction à des fins d'agrandissement, de subdivision ou de changement d'affectation d'un logement, et ce, pour une durée de trois ans à compter de la sanction de la loi et à élargir les critères de protection pour les personnes ainées en interdisant de reprendre un logement ou d'évincer un·e locataire ou un couple,·si ces personne sont âgées de 65 ans ou plus et que le logement est occupé par ces mêmes personnes depuis au moins 10 ans [8].

Droit au logement (Attendu)

Le gouvernement fédéral a pour politique en matière de logement de reconnaître que le droit à un logement suffisant est un droit fondamental de la personne confirmé par le droit international et de continuer à faire avancer la réalisation progressive du droit à un logement suffisant, lequel est reconnu par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels [9].

Selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, le droit au logement est protégé par la Charte des droits et libertés de la personne. En effet, ce droit fait implicitement partie du droit à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales susceptibles d'assurer un niveau de vie décent, énoncé à l'article 45 de la Charte québécoise [10].

Hausse des prix du logement (Attendu)

La crise du logement affecte tout le monde dans toutes les provinces canadiennes. Cependant, la hausse des prix du logement est différente d'une province à l'autre. Au Québec la hausse oscille entre 13 et 21 % selon les localités [11]. Selon le Tribunal administratif du logement (TAL), la hausse devrait se situer entre 4,1 et 5,9 %, basé sur certaines composantes de l'indice de prix à la consommation (IPC) [12].

[8] https://www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/projet_loi_65.pdf
[9] https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-11.2/TexteComplet.html
[10] https://www.cdpdj.qc.ca/fr/actualites/lettre-droit-au-logement
[11] Seery, Annabelle, Louise Lemire et Laurence Charleston. 2022. Le logement : un levier pour améliorer la santé et le bien-être des femmes en Estrie. Document déposé à ConcertAction Femmes Estrie par le Centre de recherche sociale appliquée, 28 p.
https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4602087?docref=2Ko6N_fz646ONwRC0omxqw
[12] https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-calcul-de-lajustement-des-loyers-en-2025-60558

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement impose un plafond de 3% sur la hausse des loyers. En Ontario, depuis 2018, la hausse du loyer est plafonné à 2,5 %, peu importe l'indice de prix à la consommation (IPC) [13].

Conséquences de la crise du logement (Considérant)
Il y a un manque grandissant du nombre de logements disponibles et en bon état, et un surpeuplement (nombre exagéré de personnes vivant dans un logement) de la capacité normale du milieu de vie. La faible disponibilité de logements freine la possibilité de déménager. Ainsi la crise augmente l'exposition à l'insalubrité et aux problèmes de santé.

Les pratiques de « rénovictions » sont de plus en plus présentes partout au Québec. De nombreuses maisons de chambre sont transformées en appartements avec une augmentation du coût de location, laissant ses occupants en mode d'itinérance.

Proposition 19 – Registre provincial des loyers
(Afeas régionale Estrie)
Nous demandons aux gouvernements fédéral et provincial d'adopter des mesures de contrôle obligatoires, en instaurant un registre provincial des loyers qui serait mis à jour annuellement et qui récolterait des données sur l'accessibilité, l'adaptabilité du bâtiment et des logements.

Proposition 20 – Publicité sur les droits des locataires
(Afeas régionale Estrie)
Nous demandons aux gouvernements fédéral et provincial d'adopter des mesures de contrôle obligatoires, en publicisant les droits des locataires concernant les hausses abusives des prix.

[13] *Idem* 11

Proposition 21 – Sanctions aux propriétaires récalcitrants

(Afeas régionale Estrie)

Nous demandons aux gouvernements fédéral et provincial d'adopter des mesures de contrôle obligatoires, en appliquant des amendes aux propriétaires qui dérogent aux mesures de contrôle et de coûts.

Proposition 22 – Respect des taux moyens de variation des loyers

(Afeas régionale Estrie)

Nous demandons aux gouvernements fédéral et provincial d'adopter des mesures de contrôle obligatoires, en instaurant un mécanisme afin de s'assurer que les hausses de loyer respectent les taux moyens de variation de loyers fixés par le Tribunal administratif du logement (TAL) incluant les nouvelles constructions et que le fardeau de la preuve revienne aux propriétaires.

Proposition 23 – Établissement d'un taux plafond raisonnable

(Afeas régionale Estrie)

Nous demandons au gouvernement provincial d'intervenir auprès du Tribunal administratif du logement (TAL) pour établir un taux plafond raisonnable.

Merci !

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

La force de l'égalité

514-251-1636 | Télécopieur : 514-251-9023

5999, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6

Courriel : info@afeas.qc.ca | Internet : www.afeas.qc.ca

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

La force de *l'égalité*

26 septembre 2025

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Par la présente, je confirme que le rapport annuel de l'Afeas 2023-2024 a été adopté par le Conseil d'administration provincial et par les membres de l'Association dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu les 6 et 7 septembre 2025, sur la plateforme Zoom.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour tout question,

Cordialement,

Lise Courteau, présidente provinciale
819-386-1322
courteaulise86@gmail.com